

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2068 - MERCREDI 23 JUILLET 2014

Forum de Brazzaville

Les ex-Séléka ont déserté les travaux en commission

La deuxième journée du Forum pour le dialogue politique et la réconciliation nationale en Centrafrique a été marquée par l'absence des représentants de la coalition des ex-Séléka aux travaux en commission.

Cette situation a rendu difficile la poursuite des discussions mais n'a pas éteint l'espoir d'un accord de cessation des hostilités entre les parties, ce mercredi. « Le boycott de l'ex-Séléka ne surprend pas. S'ils n'ont pas des dissensions internes, c'est qu'ils veulent prendre le processus en otage. Je pense que demain tout le monde va signer un accord, si ce n'est pas le cas ça serait donc un véritable échec. L'ex-Séléka donne l'impression que c'est elle qui veut tout bloquer », a déclaré Thierry Vircoulon de International crisis group.

Page 10



Les chaises de la Séléka sont restées vides lors des travaux en commission



Jean-Michel Bokamba Yangouma

Nouvelle loi électorale

Les partis du Centre exigent l'application des conclusions de Dolisie

Les partis et groupements politiques du Centre, réunis le 22 juillet à Brazzaville, ont publié une déclaration invitant le gouvernement à revoir ses propositions de modification de la loi électorale adoptée par le Conseil des ministres le 16 juillet.

Ces propositions, ont-ils estimé, ne reflètent pas l'esprit des résultats consensuellement obtenus à la concertation politique de Dolisie. « La classe politique dans son ensemble exprime ses regrets et sollicite du président de la République, garant de la paix sociale, son im-

plication personnelle en vue de dénouer cette situation qui pourrait compromettre le dialogue permanent choisi par les Congolais », stipule la déclaration issue de la réunion dirigée, hier, par Jean-Michel Bokamba Yangouma.

Page 3

COMMERCE ET APPROVISIONNEMENT

Les revendeurs de ciment déplorent l'attitude de la Sonocc

La Société nouvelle des ciments du Congo (Sonocc) a suspendu, depuis quelques mois, la livraison du ciment aux dépôts dits de référence compromettant ainsi l'activité de plus de 400 commerçants de Brazzaville.

« Il est difficile pour nous commerçants des dépôts de référence d'acheter un ciment autre que celui de la Sonocc. Nous voulons respecter les prix », s'est plaint l'administrateur président de ces dépôts, Bienvenu Bikouta, accusant la Sonocc de « chantage ». Ces commerçants qui appellent le gouvernement à leur faciliter l'acquisition des wagons regardent désormais du côté de Dolisie pour trouver un autre livreur.

Page 3

KINSHASA

L'attaque du Camp Tshatshi maîtrisée

Un vent de panique a soufflé hier en début d'après-midi sur la ville de Kinshasa. Des tirs nourris en provenance du camp Tshatshi ont été entendus pendant quelques heures dans ce secteur névralgique.

La peur a été vite dissipée par la déclaration du porte-parole du gouver-

nement, Lambert Mende, qui a appelé la population au calme sur les ondes de la télévision nationale.

Le ministre de la Communication a fait état d'un groupe d'intrus armés « qui a voulu faire irruption dans l'enceinte du camp mais, qui est

vite stoppé, neutralisé et maîtrisé par la garde républicaine ».

Page 20

ÉDITORIAL

Espoir

Page 2

ÉDITORIAL

Espoir

On ne saurait jurer, bien évidemment, que le Forum sur la paix et la réconciliation de la Centrafrique qui se tient depuis lundi à Brazzaville résoudra la terrible crise qui déchire ce peuple frère. Mais du moins lui permettra-t-il de faire un pas en avant dans la bonne direction et, de ce fait, redonnera-t-il espoir à celles et à ceux qui, sur le terrain, se battent depuis des mois afin que la paix l'emporte sur la violence, la raison sur la passion, l'intelligence sur la bêtise humaine. Et c'est déjà beaucoup.

Que Brazzaville, notre capitale, se trouve au cœur du processus dont pourrait sortir une solution durable n'a rien qui doive nous étonner. Instruit par la terrible expérience qu'il a faite lui-même, il n'y a pas si longtemps, le Congo est certainement l'un des pays du continent le mieux placé pour aider ses voisins à résoudre leurs conflits. Et c'est ce qui explique pourquoi les factions centrafricaines qui se déchirent sans répit sur le terrain ont accepté de venir chez nous exposer leurs différends afin de les résoudre.

Ajoutons à ce qui précède, et pour faire bonne mesure, que la dimension religieuse, confessionnelle, de la guerre interne qui déchire la Centrafrique est depuis le départ perçue par les plus hautes autorités du Congo comme la clé qui peut ouvrir la porte de la paix. Ce message, que le président Denis Sassou N'Guesso avait fait passer à Rome par diverses voies avant même que ne débute la crise à Bangui, a été confirmé de façon tragique par la suite des événements. Il se trouve de facto au cœur des débats qui se déroulent actuellement dans nos murs et qui prendront fin ce soir.

Faire en sorte que la croyance en un être suprême, c'est-à-dire en Dieu ou en Allah, ne soit pas un motif de division mais au contraire un sujet de dialogue permanent et donc de paix entre les hommes est un enjeu majeur. S'il est atteint, ou même simplement approché à la faveur du forum qui s'achève au Palais des Congrès, la cause de la paix progressera de façon décisive. Et le Bassin du Congo tout entier accèdera enfin à la sérénité qui lui fait aujourd'hui si cruellement défaut.

Prions pour que ce qui semble aujourd'hui une utopie devienne réalité.

Les Dépêches de Brazzaville

POOL

Les femmes leaders mettent en place des antennes locales

Treize femmes, représentant les districts du département du Pool, animent dorénavant les antennes locales, chacune dans sa localité, pour le compte de l'association des Femmes leaders du Pool (FLP).



La photo de famille des femmes leaders

Le bureau exécutif de FLP a présenté le 20 juillet à Kinkala, chef-lieu du Pool, ces animatrices. Elles sont les déléguées de Kinkala, Boko, Louigui, Ignié, Loumo, Ngabé, Vindza, Kimba, Mindouli, Ngoma Tsé-Tsé, Mbandza Ndounga, Kindamba et Mayama. Cette cérémonie s'est déroulée à la suite de la campagne d'information et de sensibilisation de la population féminine dans les 13 districts, organisée du 11 au 19 juillet.

Une fois les animatrices connues, le vrai travail commence ! Il est question pour elles de jouer un rôle afin que les femmes s'impliquent davantage pour un développement économique harmonieux et durable du département. La mise en place de ces antennes obéit à la politique d'occupation départementale du bureau exécutif, contenu dans les statuts et le règlement intérieur de FLP,

créée le 22 juin. Par ailleurs la campagne d'information et de sensibilisation de la population féminine s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'activité de FLP, avec l'appui du comité consultatif d'appui et de suivi. Ainsi, cette campagne a porté sur l'état d'avancement des travaux de la municipalisation accélérée du Pool et sur la thématique de la constitution. S'agissant du premier point, les femmes ont décrié le ralentissement et aussi l'arrêt des travaux exécutés dans certains districts.

À ce sujet, il a été constaté que la mise en œuvre des projets se situe à quatre niveaux (travaux achevés et remis officiellement, en cours mais au ralenti, arrêtés, et non démarrés). D'où des interrogations et inquiétudes de la part des bénéficiaires. Elles ont recommandé la poursuite et l'achèvement des travaux.

Concernant le second sujet, la population a été instruite sur la notion de la Constitution, et la place qu'elle occupe dans la vie d'une nation. Après avoir été éduquées, les femmes ont sollicité le changement de cette loi, question de l'adapter au nouvel environnement et de résoudre les préoccupations de la femme. Ainsi, les femmes ont invité les FLP à apporter leur contribution à l'élaboration de la « Constitution de l'avenir » ; selon elles, de ce nouveau document dépendra la prospérité économique du Congo. Au terme des campagnes de vulgarisation et de sensibilisation, la présidente de la FLP, Anastasie Mackosso Boutahoukou Missonsa, a réitéré l'engagement et la détermination des femmes à travailler dans l'unité pour le développement et la prospérité.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiq Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

RÉAMÉNAGEMENT DE LA LOI ÉLECTORALE

Les partis du Centre réclament le respect des conclusions de Dolisie

Les partis et groupements politiques du Centre qui se sont réunis le 22 juillet, à Brazzaville, sous la coordination de Jean Michel Bokamba Yangouma, ont rendu publique une déclaration dans laquelle ils récusent les propositions de modification de la loi électorale faites par le gouvernement.

Selon cette coalition politique, l'exécutif n'a pas tenu compte des conclusions de la concertation politique de Dolisie de mars 2013 en ce qui concerne le point sur l'érection de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) en un organe indépendant, permanent et doté de l'autonomie financière. Les articles visés par le gouvernement, dans le cadre de la modification de la loi électorale, ont-ils précisé, n'intègrent pas cette préoccupation. Cette volonté d'ériger la Conel en une structure indépendante, permanente et dotée de l'autonomie financière ne peut

être traduite en acte que par la modification des articles 16 et 17 de la loi électorale. À cet égard, précise la déclaration, « la classe politique dans son ensemble exprime ses regrets et sollicite du président de la République, garant de la paix sociale, son implication personnelle en vue de dénouer cette situation qui pourrait compromettre le dialogue permanent choisi par les Congolais comme moyen de résolution des différends politiques ».

Par ailleurs, les partis et groupements politiques du Centre ont invité le Parti congolais du travail (PCT) et la majorité présidentielle, parties prenantes du consensus de Dolisie et des réflexions subséquentes ayant abouti aux conclusions des réunions organisées à Brazzaville, de ne pas trahir l'engagement politique pris collégalement avec les autres forces politiques au risque d'altérer la sincérité du dialogue politique.

De même, poursuit la déclaration, « les partis et groupements politiques ont exhorté le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, en sa qualité d'organe de suivi de l'exécution des accords politiques, à se saisir de cette situation pour la préservation du climat de paix tant réclamé ».

Pour rafraîchir la mémoire collective, les partis et groupements politiques du Centre ont, dans leur déclaration, rappelé les différentes rencontres des acteurs politiques organisées après la concertation de Dolisie, notamment la réunion qui s'était tenue à Brazzaville du 25 mai au 1er juin 2014 ayant abouti le 16 juin de l'année en cours à la signature d'un document commun servant de contributions à la modification de la loi électorale.

« Ce document, indique la déclaration, précise les points qui devraient figurer dans la nouvelle loi électo-

rale comme suit : les actes préparatoires devant revenir à l'administration sont : établir les listes électorales de concert avec les partis ou groupements politiques et la société civile ; acquérir le matériel et les supports électoraux ; centraliser et valider les candidatures ; nommer les membres des commissions locales sur proposition des partis ou groupements politiques, et la société civile ; nommer les membres des bureaux de vote sur proposition de la Conel. »

Les actes préparatoires devant revenir à la Conel sont : suivre et veiller à l'accomplissement des actes préparatoires de l'administration ; proposer à l'administration toute mesure susceptible de contribuer à la bonne tenue des élections ; distribuer le matériel électoral ainsi que concevoir et assurer une campagne d'éducation civique et morale de la population sur les élections.

Par ailleurs, ce document in-

dique également les compétences de la Conel dans l'organisation des scrutins. Elles se résument ainsi qu'il suit : veiller au bon fonctionnement de la campagne électorale ; assurer la formation des personnels électoraux ; vérifier et afficher les listes électorales avant chaque scrutin ; organiser les différents scrutins ; centraliser et traiter les résultats électoraux en provenance des commissions locales ; transmettre les résultats au ministre de l'Intérieur chargé des élections pour publication, et au juge constitutionnel pour validation ; ainsi que sensibiliser la population sur les élections.

Pour terminer, la déclaration des partis et groupements politiques du Centre note que ce document, élaboré lors des rencontres des acteurs politiques, a été signé par les représentants des partis ou groupements politiques ayant pris part à la concertation politique de Dolisie de mars 2013.

Roger Ngombé

VENTE DU CIMENT

Les dépôts de référence sont fermés

Les vendeurs de ciment au sein des dépôts de référence ont arrêté leurs activités depuis cinq mois. Ces dépôts avaient été institués par le ministère du Commerce et des Approvisionnements.

Les 420 commerçants pointent du doigt la Société nouvelle des ciments du Congo (Sonocc) qui, de manière unilatérale, a coupé la livraison depuis peu. Cette situation qui perdure les préoccupe amèrement, car à travers ces 40 points de vente, près de 400 chefs de famille sont mis à mal et plus de 1.000 emplois directs et indirects sont réduits à néant (gérants, transporteurs, etc.). « La Sonocc qui est notre partenaire a décidé de ne plus livrer de ciment ; sous prétexte qu'il y avait une taxe sur la valeur ajoutée que l'État imposait à l'entreprise et que celle-ci ne pouvait être déversée auprès du commerçant. Donc elle voulait l'augmentation du prix du ciment. Actuellement, nous avons du mal à payer le local parce que nous ne fonctionnons pas », a déclaré l'administrateur, président des dépôts de référence, Bienvenu Bikouta. En effet, ces commerçants se

sont plaints de devoir se soumettre aux conditions fixées par le ministère de tutelle pour lutter contre la vie chère. Il leur est interdit de vendre le ciment à un autre prix que 5.900 FCFA le sac et 118.000 FCFA la tonne. « Il est donc difficile pour nous commerçants des dépôts de référence, d'acheter une autre qualité de ciment que celui de la Sonocc. Au cas contraire nous ne pourrions plus vendre le ciment au prix homologué. Nous voulons respecter le prix », a expliqué Bienvenu Bikouta.

Les commerçants sont informés des concertations que mènent la société chinoise et le ministère du Commerce et des Approvisionnements pour sortir de cette crise. Ils pensent que la tutelle est tolérante en mettant le prix à 105.000, car la structure des prix révèle 91.000 FCFA, donc la hausse n'est pas justifiée. Ils qualifient l'attitude de la Sonocc de chantage. En effet, les vendeurs estiment que l'entreprise n'est pas en mesure d'approvisionner Brazzaville ; car même au niveau des dépôts de référence le ciment ne trainait pas, donnant l'impression de locaux vides. Ils ont besoin de quatre rotations par semaine alors que

la société leur en offrait deux et difficilement d'ailleurs.

Pour l'instant, c'est le statu quo. Aucune initiative n'est prise car le transport du ciment coûte cher. Par route, il revient à 55.000 FCFA et additionné au coût du ciment, le montant obtenu se place au-dessus de celui institué par le ministère de tutelle.

Les dépôts de référence ont régulé le prix du ciment

L'expérience des dépôts de référence a fait ses preuves car leur mise en place a permis de réguler le prix de vente du ciment. Car au départ, seul un certain nombre de commerçants avaient le monopole de la vente et spéculaient sur le prix. Le ministère du Commerce avait mis fin à cela, en demandant aux commerçants de s'organiser afin d'acheter directement le ciment auprès de la Sonnoc. Le paiement se faisait par virement bancaire, aucun centime ne revenant au ministère.

Depuis, le prix du ciment a connu une baisse n'atteignant plus 13.000 FCFA à Brazzaville comme auparavant. « Le ciment est un produit populaire, sa vente aussi doit être populaire. Quand le ciment arrive

en gare, tous ceux qui vendent le ciment dans la ville ont le droit de venir acheter à la gare. Il n'y a pas de grossistes qui devraient s'accaparer du ciment et le vendre au détail. Le seul grossiste c'est la Sonnoc, lui-même, il emmène son ciment, les vendeurs détaillants (tout le monde) achètent au même prix, 105.000 FCFA la tonne. On a calculé les charges de transport, de déchargement. Vous achetez à 105 et vous revendez à 118.000, voilà comment nous sommes arrivés au prix de 5.900 FCFA », a égayé le directeur de cabinet du ministre du Commerce et des Approvisionnements, André Kamba.

Comment sortir de cette impasse ?

Dans le souci de renouer avec leurs activités, les commerçants demandent au ministère de mettre à leur disposition des wagons, comme pour la Sonnoc, afin d'aller s'approvisionner à Dolisie. Au cas contraire, que la Sonnoc reprenne leur livraison. La concurrence entraîne la baisse des prix. Le ministère se dit satisfait de la tendance du prix du ciment à la baisse. Cette déclinaison s'explique par deux

phénomènes : la route (dorénavant le ciment arrive plus facilement car la route commence à s'améliorer, à partir de Pointe-Noire jusqu'à Brazzaville, ce n'est plus seulement par le CFCO) ; et l'offre qui se diversifie (l'usine de Dolisie, de Loutété et les importations occasionnant la rareté du ciment).

« Nous devons rester vigilants pour ne pas arriver à des phénomènes tels qu'une entreprise a augmenté son produit et les autres suivent. Sinon ça va être la jungle. Voilà pourquoi nous surveillons pour éviter l'inflation, car cette situation fait déraiper toute l'économie. On essaye de maîtriser la hausse des prix ainsi que l'inflation », a précisé le ministère du Commerce.

Notons que l'objectif du département du Commerce est de voir le prix du ciment descendre en dessous de la barre de 5.000 FCFA ; d'autre part, il ne s'agit pas d'emmener les entreprises à perdre de l'argent. « Les entreprises produisent et vendent au juste prix pour continuer à renforcer leur investissement et que le Congolais également y trouve son compte », a conclu André Kamba.

Nancy France Loutoumba

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de traite et la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biobibliographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Jésus Guanache, Professeur d'histoire, Universidad de la Habana, Cuba
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, ancien membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba

Président de la commission scientifique

apbokiba@yahoo.fr

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« La question africaine est traversée par l'idéologie un peu sommaire de certains groupes, soit d'origine religieuse, soit d'origine ethnique, qui font que la violence est encore considérée, dans une partie de l'Afrique, comme une solution. »

Jean-Louis Servan-Schreiber, journaliste et écrivain, African Business, juillet-août 2014

« Interdire une manifestation, c'est évidemment inciter certains à y aller non plus pour manifester une opinion politique par ailleurs tout à fait légitime, mais pour défier l'État. »

Florian Philippot, vice-président du Front national (France), le Point, 21 juillet 2014

« Le modèle colonial s'est poursuivi avec l'absence de toute transparence, en faveur des dirigeants et de leurs clans. »

Michel Camdessus, membre de l'Africa Progress Panel, ancien Directeur général du FMI, Jeune Afrique, 10 mai 2013

« La Chine est venue en Afrique non par altruisme mais par calcul économique. Cette puissance émergente cherche à créer un marché pour écouler ses produits. Et doit donc investir dans des infrastructures pour désenclaver l'intérieur du continent, car, sans cela, impossible de faire du commerce à grande échelle. »

Mahmoud Ali Youssouf, ministre djiboutien des Affaires étrangères, Jeune Afrique, 2 juillet 2014

« La lutte contre l'impunité est une nécessité. Il n'y a pas de réconciliation sans justice. Il n'y a pas de démocratie sans justice. La justice demande du courage, le courage d'examiner le passé sans faux-fuyant. »

Emmanuel Altit et Agathe Bahi Baroan, les avocats de Laurent Gbagbo à la CPI, Afrik.com, 19 juin 2014

PÊCHE ET AQUACULTURE

Le Congo et l'Espagne envisagent un partenariat

Le ministère de la Pêche et de l'Aquaculture compte conclure, à partir de novembre prochain, un accord pour des projets à court, moyen et long terme avec le groupe espagnol Nork.

Spécialisée notamment dans l'agriculture, cette société aidera le Congo à disposer des infrastructures favorisant la modernisation du secteur. Il s'agit des projets tels la construction d'un port pour le transport des bateaux destinés à la pêche continentale et maritime puis, la fabrication des usines de congélation en vue d'une meilleure conservation des poissons jusqu'au consommateur final. Il est également prévu, dans le cadre de ce futur accord, la fabrication d'une unité de pirogues et bateaux de pêche à fond

plat, pour intensifier la pêche continentale. Un transfert de connaissances est aussi envisagé, dès l'ouverture d'une école des pêcheurs à Mossaka, dans le département de la Cuvette.

Le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Bernard Tchibambéléla, l'a annoncé le 22 juillet à Brazzaville, lors d'une séance de travail qu'il a eue avec le directeur général de Nork, Javier Aramburu. « Nous souhaitons exploiter tout le potentiel que nous avons dans ce domaine pour enfin, concrétiser le projet du gouvernement «poisson pour tous d'ici à 2025 », a déclaré le ministre. « Comme projet à moyen terme, nous avons déjà demandé à cette société de nous construire un marché de poissons avec

des chaînes de froid allant de Pointe-Noire jusqu'à Ouesso, afin de rendre le produit disponible et de réduire le déficit de 40.000 tonnes », a-t-il souligné.

Le directeur de Nork a, pour sa part, assuré de sa disponibilité à accompagner ce département dans l'atteinte de ces objectifs. Notons qu'avant de se rendre au Port autonome de Pointe-Noire pour s'imprégner de la réalité de terrain, cette délégation visitera à partir de demain, le port de Yoro puis celui d'Oyo dans ce département de la Cuvette, où sera construit un grand marché de poissons en Afrique centrale. Outre le Congo avec qui elle compte travailler, l'Espagne coopère déjà avec le Maroc et l'Angola.

Lopelle Mboussa Gassia

STATISTIQUES

Fin de formation pour des cadres congolais

Clôturé le 22 juillet à Brazzaville, l'objectif global de ce programme, qui a duré un an, est de renforcer les capacités statistiques des cadres congolais. On attend d'eux l'élaboration des programmes nationaux de développement.

Initié par la Banque africaine de développement (BAD), et piloté par l'Institut national de la statistique (INS), cet atelier organisé à l'attention des directeurs des études et de la planification relevant de plusieurs ministères, des directeurs et autres cadres, a permis d'établir le bilan exhaustif des activités exécutées sur une année. « Il s'agissait de présenter, au niveau des sectoriels, les résultats de ce programme, exécuté dans plusieurs volets par l'INS pendant un an. Lesquels avaient participé à l'exécution des activités, à travers plusieurs

composantes entres autres, la comptabilité nationale, le prix, le genre ainsi que les activités d'ordre social », a souligné le responsable des statistiques sociales et pauvreté phase III, Marcel Mbaloula.

Selon le bilan établi à cet étape sur vidéo projecteur, si le programme s'est bien exécuté dans certains volets, dans d'autres secteurs en revanche, le travail n'a pas donné satisfaction au regard du difficile accès d'obtenir les résultats statistiques. Il s'agit, en effet, des données statistiques sur l'emploi au Congo, auprès de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo), lequel peine à fournir les statistiques fiables du fait que la plupart des sociétés employeurs ne lui fournissent pas les données.

Au niveau des entreprises elles-mêmes, le constat a été

le même. Ainsi, il a été résolu que la collaboration soit fructueuse entre ces entreprises et l'INS, question de lui fournir les données. « On a constaté aussi qu'il y a pas mal de volets pour lesquels nous n'avons pas eu de statistiques fiables. Au niveau de l'emploi par exemple, nous n'avons pas de statistiques et ça nous pose énormément de problèmes. Il est donc question de réfléchir sur la manière de collecter les données aussi bien dans les administrations publiques que privées car si elles ne nous donnent pas les informations, c'est difficile pour nous d'en avoir », a insisté Marcel Mbaloula.

Toutefois, pour leur permettre l'obtention des données, les organisateurs plaident pour que les entreprises les aident à collecter les données statistiques.

Firmin Oyé

VENTE DE TERRAIN

Avec maison en plein arrondissement
3 Poto-Poto.

Pour plus de renseignements,
contact : 01 021 17 98



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
S  **-V-NGA**

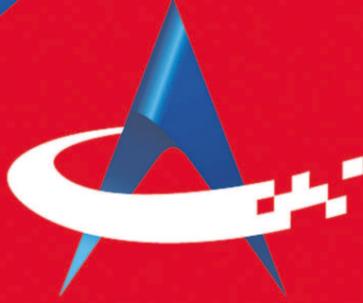
Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

 www.waridtel.cg

 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

LOGEMENTS ET BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

Le processus d'immatriculation a été lancé

L'initiative de la Direction centrale des logements et bâtiments administratifs (DCLBA) vise à sécuriser et à préserver les biens du domaine de l'État qui, depuis quelques années, sont spoliés et aliénés par des Congolais dont certains occupent d'importantes fonctions au niveau de l'État.

En lançant cette initiative, la direction de la DCLBA a avoué son impuissance et s'est dite limitée par son armature réglementaire. Les logements et bâtiments administratifs font partie du domaine de l'État, explique un fonctionnaire, et ils sont subdivisés en deux grandes composantes que sont le domaine public et le domaine privé. « Les biens publics sont sacrés et inaliénables et tout citoyen doit les respecter scrupuleusement et les protéger », souligne la constitution du 20 janvier 2002 en son article 47. L'article 48 de la même constitution oblige les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique à déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonctions et à la cessation de celle-ci. Une disposition qui souffre de n'être pas respectée faute de texte d'application. Ce manquement conduit à plusieurs excès souvent décriés. « Nous sommes conscients que plusieurs biens du domaine de l'État sont accaparés par des responsables et cela nous cause beaucoup de difficultés. Nous avons déjà commencé à faire un travail de fond. La ville de Pointe-Noire a constitué le département pilote de ces opérations domaniales dont le but est l'établissement des premiers titres fonciers au nom de l'État congolais. Ce travail a été réalisé en 2011, 2012 et 2013. Toutes les propriétés de l'État ont déjà été immatriculées en dehors de celles qui sont en litige avec des tierces personnes », a indiqué le chef de service du patrimoine immobilier et de l'équipement à la DCLBA, Mathieu Ngombé. Selon lui, les premiers résultats de ces opérations domaniales sont déjà perceptibles. D'autres dossiers techniques en traitement concernent le bornage des propriétés qui n'ont pas été immatriculées. Ces dossiers, a-t-on appris, sont déjà transmis au tribunal de grande instance de Pointe-Noire afin d'obtenir des ordonnances d'immatriculation et permettre au conservateur national de signer des titres fonciers au nom de l'État congolais. Parmi ces biens du domaine pu-

blic, il y a des propriétés abritant des écoles, des structures sanitaires et des administrations.

Quand les textes limitent les compétences de la DCLBA

Les services de la DCLBA reconnaissent que plusieurs cas d'accapement des propriétés de l'État sont le fait des hauts cadres et membres du gouvernement. Certains, disent-ils, procèdent à leur gré à l'immatriculation des biens du domaine de l'État. Une violation des dispositions constitutionnelles. « Lorsque l'on fournit un logement à un ministre, il ne doit pas faire des calculs pour se l'approprier. L'article 73 de la constitution stipule que durant leurs fonctions, le président de la République et les ministres ne peuvent par eux-mêmes ou par un intermédiaire ni rien acheter, ni rien prendre en bail qui appartienne au domaine de l'État... », a précisé le chef de service du patrimoine immobilier et de l'équipement de la DCLBA.

La DCLBA dont les compétences se limitent à la gestion des logements et bâtiments administratifs ne peut pas agir devant ces situations. En effet, la gestion des biens de l'État relève de la Direction générale des impôts et des domaines. La DCLBA n'a qu'une délégation

« Lorsque l'on fournit un logement à un ministre, il ne doit pas faire des calculs pour se l'approprier. L'article 73 de la constitution stipule que durant leurs fonctions, le président de la République et les ministres ne peuvent par eux-mêmes ou par un intermédiaire ni rien acheter, ni rien prendre en bail qui appartienne au domaine de l'État... »

des compétences prévue par le décret numéro 85 -679 du 5 juin 1985 portant attribution et réorganisation de la direction centrale des logements et bâtiments administratifs. Ce décret indique en son article premier que la DCLBA est chargée de gérer, d'entretenir et de meubler tous les logements et bâtiments de l'État.

De même, il existe une commission d'attribution des logements dont la présidence revient au directeur de cabinet du secrétaire général de la présidence de la République. Elle est composée d'un certain nombre d'administrations impliquées dans la gestion et la protection du patrimoine de l'État. Il s'agit de l'Inspection générale de l'État, de la Direction générale du budget, de la Direction générale



du contrôle budgétaire, de la Direction générale du domaine de l'État, de la Direction générale de la police (pour la ville de Brazzaville). Au niveau des départements, la présidence est assurée par les préfets.

Bien que limitée par certaines pesanteurs, la DCLBA a commencé à réaliser le premier volet du travail dans le département de Brazzaville, à savoir le recensement des propriétés qui font corps avec les logements et bâtiments administratifs. Selon le chef de service du patrimoine

précaire et révoquant car, après avoir accompli les cinq ans, le contrat d'adhésion, qui donne accès à la fourniture de logement, est retiré pour céder la place à un préavis qui demande de libérer les lieux.

S'agissant des logements de fonction, le chef de service du patrimoine immobilier et de l'équipement de la DCLBA a rappelé que la durée d'occupation du logement va de pair avec les fonctions assumées. Pour le cas des membres du gouvernement qui cessent leur fonction

avec l'avènement du multipartisme. Cela est valable pour le décret qui réglemente l'occupation du logement de service et l'arrêté 31-21. S'agissant de la réglementation de l'affectation des bâtiments administratifs, il manque de support juridique au point que la gestion des bâtiments administratifs échappe à la DCLBA. Un projet de texte relatif à l'affectation des bâtiments administratifs aux ministères et autres institutions est déjà élaboré et attend d'être signé.

La loi domaniale, boussole de la gestion des biens du domaine public

Le plan de travail du ministère des Affaires foncières et du domaine public avait inscrit, au cours de cette année 2014, plusieurs défis à relever. Parmi ceux-ci, la préservation et la reconstitution des biens du domaine de l'État. S'adressant au personnel sous tutelle, le 21 janvier 2014 à l'occasion de la cérémonie d'échange des vœux, le ministre Pierre Mabiala avait promis de châtier les « délinquants domaniaux et fonciers » qui se sont accaparés les biens de l'État. Il avait aussi rassuré que « les opérations de préservation et de reconstitution du domaine de l'État, engagées en 2013, se poursuivront et se renforceront. Le déguerpissement des récalcitrants se réalisera avec pertes et fracas en application des lois et règlements de la République afin de faire observer l'autorité inflexible de l'État ». Des engagements salués par tous même si, à ce jour, on en attend les effets.

Jeanice Hortence N'guellet (stagiaire)

immobilier et de l'équipement, le travail serait déjà bouclé. Celui-ci a permis la préparation d'un fichier provisoire devant permettre la réalisation des opérations domaniales. Reste le deuxième volet du travail sur le terrain qui sera amorcé en août prochain.

Comment affecte-t-on des logements aux hauts cadres ?

L'affectation d'un logement de fonction au profit d'un membre du gouvernement ou d'un haut fonctionnaire est du ressort du secrétariat général de la présidence de la République. Il n'y a pas une durée d'occupation contrairement aux logements de service qui ont une durée de cinq ans ininterrompue. Il s'agit ici d'une affectation à titre

ministérielle, ils perdent ipso facto le bénéfice du logement de fonction. Un délai leur est cependant accordé pour prendre toutes les dispositions nécessaires et libérer les lieux. « C'est ce que prévoit la réglementation. Mais dans la pratique ces dispositions ne sont pas souvent observées », reconnaît un cadre de la DCLBA.

Certaines dispositions de la réglementation de la DCLBA méritent d'être réaménagées au regard de la nouvelle organisation administrative. Le cas du décret numéro 87 -109 du 27 mars 1987 portant réglementation du logement des responsables politiques et administratifs. Ce texte pris en 1985 comporte des « parties mortes » selon Mathieu Ngombé. Ce décret vise par exemple des structures dispa-

SANTÉ

Un annuaire disponible en ligne

Afin de mettre gratuitement à la disposition de la population des informations dans le domaine de la santé, le Dr. Euclide Wernher Okolou Ibata a mis en ligne un site internet sur la santé www.242sante.com.

Lancé en mars dernier à Pointe-Noire après des échanges avec ses collègues médecins, ce site vise à sensibiliser et éduquer le public sur les maladies et les comportements utiles en matière de santé, en vue de constituer une base de données publiques et d'informations sur la santé en République du Congo.

Le Dr. Euclide Wernher Okolou Ibata l'a fait savoir à Brazzaville, au cours d'un entretien. Il a ex-

pliqué que l'initiative est née « pour participer efficacement et rendre le système de santé congolais meilleur ». Le site présente des informations classées en rubriques. L'Annuaire santé du Congo permet de trouver le contact d'un médecin, d'un centre de santé ou d'une institution exerçant dans le domaine de la santé. Ainsi, la rubrique « Actualité » informe le public sur les activités réalisées par les professionnels et ceux qui exercent dans le domaine de la santé, ainsi que sur les programmes des pharmacies de garde et autres rubriques telles que : maladie ; femmes et enfants ; bien-être ; parcours ; offres d'emploi, ... Le docteur a indiqué : « Le site envisage d'être une source



Dr. Euclide Wernher Okolou d'informations scientifiques sur différentes pathologies et d'informations liées à des traitements, ainsi que sur le bon usage des produits de santé. Il est destiné à servir

de référence pour l'information des professionnels de santé, des usagers et des administrations compétentes en matière de produits de santé. » Au terme de ses propos, le Dr. Euclide Wernher Okolou Ibata a rappelé que le site a pour mission de sensibiliser. C'est dans ce cadre qu'une campagne de web anti-tabac a été organisée.

Enfin, le Dr. Euclide Wernher Okolou Ibata a émis le souhait que le site puisse devenir le carrefour des échanges et le partenaire de tous les acteurs du système de santé congolais, des institutions, des Organisations non gouvernementales et des cliniques privées.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Renforcement des compétences pour 133 enseignants

Le ministère de l'Enseignement technique professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi a ouvert une formation, du 15 au 25 juillet à Brazzaville, pour les enseignants en construction, génie mécanique et automobile.

Ces enseignants sont venus des villes des départements du Congo. Ils sont formés par 10 formateurs en provenance de France. Un de ces formateurs est un local. La formation, organisée en collaboration avec la société Valauris, une société basée au Congo avec une antenne à Paris. Elle est dirigée par Thierry Gatsono.

Les objectifs visés sont d'améliorer les compétences théoriques professionnelles des formateurs et enseignants ; de réaliser des audits ; d'analyser les besoins ; et d'élaborer les cahiers des charges. La formation vise également à construire des dispositifs de formation adaptés aux besoins, de suivre, d'évaluer et de valider des formations et des formateurs ; et à accompagner le changement ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies.

Les enseignements se déroulent dans les ateliers, les laboratoires, les salles de classe, répartis en modules, notam-



Les enseignants en pleine formation (crédit: alic) ©

ment sur les informations en pédagogie générale ; l'initiation à l'informatique ; l'initiation au tableau numérique ; l'évolution de la construction mécanique ; et le suivi des enseignants et stagiaires sur le terrain.

Au cours de la visite dans les lieux de formation, Thierry Gatsono a souligné la motivation des enseignants. Il a expliqué que la formation découlait du besoin exprimé par le ministère. Le groupe Vallauris apporte aux enseignants congolais, une mise à niveau au standard international. Le conseiller à l'enseignement technique, Jacques Mabiala, a expliqué que cette forma-

tion est la première de cette année. Elle est dédiée aux enseignants des séries de fabrication et de construction mécanique et à ceux de la mécanique automobile. Le ministère a établi également un programme de formation pour les enseignants de génie civil et génie rural, de comptabilité, de secrétariat, d'agriculture et autres. Et Jacques Mabiala d'indiquer : « Le ministère va vers la mise en place de nouveaux programmes de formation. Ces nouveaux programmes sont élaborés selon l'approche par compétences afin que les enseignants soient à la hauteur des manipulations qui font

intervenir l'informatique. Ces enseignants sont déjà à un certain niveau et le ministère veut qu'à partir du mois d'octobre prochain, il y ait une nouvelle vision qui sera mise en pratique dans les établissements. »

Signalons enfin que le ministère est doté de deux tableaux numériques. Le premier tableau a été installé au lycée technique industriel et le deuxième sera mis au lycée Poaty Bernard de Pointe-Noire. Ils permettent de révolutionner la formation et exigent que chaque enseignant soit muni d'un ordinateur pour dispenser son cours.

L.G.O.

OPÉRATION « LONGWA NA NZELA »

Un militaire éconduit un policier en public à Mikalou

Il est 8h30, ce mardi 22 juillet, et l'arrêt de bus situé sur l'avenue de la Tsiémé est bondé. Contre toute attente, l'interpellation d'un conducteur de bus a donné lieu à une scène insolite entre un policier et un officier de la Garde républicaine. Récit des faits

Comme de coutume, à ces heures de pointe, des agents de la circulation routière orientent les autobus et autres véhicules alors que d'autres s'affairent à des contrôles de routine ou à des interpellations selon les consignes du jour. C'est ainsi qu'un policier a dû aborder un conducteur de bus pour un contrôle de pièces. L'échange entre les deux s'étant mal passé, le conducteur de bus a pensé recourir à son « patron » qui n'est autre qu'un officier de la Garde républicaine.

Arrivé sur les lieux, l'officier s'en est ouvertement pris au policier, au point de lui arracher son casque de la tête. Un acte accompagné de vives menaces. La scène qui se passe au su et au vu de la population a attiré des foules, non sans créer un terrible embouteillage et un concert de klaxons. « Le policier a tort d'avoir gardé longtemps le conducteur de bus. C'est sûr qu'il voulait lui soutirer un peu d'argent, comme d'habitude. C'est bien qu'il soit tombé sur un caïd... », a commenté un observateur de la scène. « C'est honteux qu'un officier de cette trempe serve au public une scène digne d'un soldat encore en formation. Comment peut-il, même si le policier a abusé de son autorité, lui ravir son casque et le ridiculiser à ce point ? », s'est indignée une femme qui a vécu la scène.

Suite à diverses interventions des passants, l'officier, ramené à la raison, est finalement monté à bord d'un 4 x 4 tandis que moralement soutenu par la population, le policier est parti vers le commissariat, visiblement résigné.

Les Dépêches de Brazzaville

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



MUNICIPALISATION DE LA LÉKOUMOU

Les grands défis de Sibiti

Le chef-lieu du département de la Lékoumou accueillera le 15 août prochain la fête nationale de l'indépendance du Congo, couplée avec la politique tournante de la municipalisation accélérée. À trois semaines de ce grand rendez-vous quel est le visage que présente Sibiti ? Regard critique sur les grands défis qui attendent cette ville.

Dans quelques jours les délégations convergeront vers Sibiti où se dérouleront les festivités marquant le 54e anniversaire de l'indépendance du Congo. Le premier constat révèle que la localité semble tenir son pari : celui de bien organiser l'événement à l'image des projets retenus et qui s'exécutent normalement. Le premier chantier qui suscite la curiosité des visiteurs est, sans nul doute, le boulevard Denis-Sassou-N'Goussou qui abritera le défilé militaire et civil du 15 août. Ici, les travaux sont presque terminés en dépit de quelques derniers réglages. Les autres voiries urbaines sont bitumées à près de 14km sur les 27,7km prévus.

« Je peux vous assurer que le 15 août tout sera prêt. Même les filles et fils de la Lékoumou qui nous regardent à travers la télévision depuis Brazzaville ne savent plus là où nous sommes parce que de part et d'autre c'est bitumé. Pour les voiries urbaines, nous n'avons pas peur parce que nous avons déjà près de 15km de bitume. En dehors de cela, on est en train d'essayer les groupes pour l'électrification de la ville. Concernant l'eau, les entreprises chinoises ont pompé de l'eau ce matin pour faire des tests », nous a confié l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Sibiti, Bernard Makita.

Logement...

Sibiti reçoit actuellement de nombreux étrangers qui viennent

de partout. Mais le problème de logement se pose car les prix ne contentent pas toujours les demandeurs. Qu'à cela ne tienne, les autorités de la localité se disent sereines quant à la réception des invités de marque. « Je dis à la fois oui et non. Oui parce que nous avons près de 260 chambres d'hôtel avant, et il y en a plusieurs autres que l'on vient de construire. De plus beaucoup de parents ont bâti des maisons. Je pense que nous allons combler le déficit existant mais c'est impossible de loger tout le monde. Toutefois je peux vous assurer que les gens seront contents parce que beaucoup de natifs de la contrée ont construit des maisons et celles-ci seront mises à la disposition du protocole national », a rassuré

« ...nous avons près de 260 chambres d'hôtel avant, et il y en a plusieurs autres que l'on vient de construire. De plus, beaucoup de parents ont bâti des maisons. Je pense que nous allons combler le déficit existant, mais c'est impossible de loger tout le monde. »

ré l'administrateur-maire.

Bernard Makita n'exclut pas le fait que certaines personnes pourront passer la nuit à Loudima, Nkayi, Komono où les voies sont bitumées pour les unes et réhabilitées pour les autres. « Ce qui fait plaisir ici c'est que le président de la République a fait un effort de telle sorte que toutes les voies du département de la Lékoumou sont travaillées. Nous avons Sibiti, Loudima, Komono, Zanaga, où les voies sont propres, les gens



Le boulevard du défilé du 15 août crédit photos Adiac

peuvent y aller pour dormir et revenir. Mais je doute fort que beaucoup de gens aillent là-bas parce qu'on est en train de faire un travail de fond à Sibiti », a-t-il ajouté.

...et Restauration

Le département de la Lékoumou et surtout son chef-lieu, sont également attendus au tournant pour nourrir les invités qui viendront. Selon Bernard Makita, des campagnes de sensibilisation sont lancées auprès des populations afin de les inciter à travailler plus. « Nous avons autour de nous, d'autres départements, nous sommes en train de mettre en place un plan de travail pour qu'à la veille de la fête du 15 août la nourriture vienne même des autres départements. Actuellement, au bord de toutes les avenues, il y a des restaurants, ce qui n'était pas le cas par le passé. Ces restaurants sont ouverts pour répondre à ce problème de nourriture », a-t-il conclu, se félicitant du bon travail effectué dans sa

localité, par rapport à d'autres départements.

La centrale thermique opérationnelle à partir du 6 août

Afin d'alimenter la ville de Sibiti en électricité, le gouvernement a prévu la construction d'une centrale thermique de 2,7 MW. Confiés à la société Procob, les travaux de construction de cette infrastructure sont actuellement à l'étape de raccordements à en croire le chef de mission de contrôle de ce chantier, Joseph Katack. Parallèlement à ce chantier, l'entreprise Eget est à pied d'œuvre pour construire le réseau moyenne tension et basse tension permettant d'alimenter les postes de transformation. Il s'agit de 25km de réseau moyenne tension à construire et de 31km de réseau basse tension, ainsi que l'éclairage public traditionnel et sur candélabre et l'éclairage solaire à travers toute la ville. « Nous avons un petit souci par rapport à l'arrivée des matériels qui a pris un léger retard, là je ne peux pas vous dire de fa-

çon très précise car cela relève de la responsabilité de l'entreprise qui est chargée de réaliser les travaux. Logiquement, il est prévu que cette semaine, le gros du matériel arrive afin de nous permettre, d'ici à la fin du mois, de faire l'essentiel pour que la ville soit suffisamment couverte le 15 août », a expliqué Joseph Katack.

Au total, il est prévu la construction de quatorze postes de transformation, mais la ville en a trois. Six nouveaux postes sont annoncés pour cette semaine. « Avec cela, le réseau basse tension qui est déjà construit derrière, le réseau moyenne tension qui va alimenter ces postes de transformation est prêt à 60%. Donc je peux vous affirmer que la ville sera couverte », a avancé le chef de mission du projet électricité. Rappelons qu'actuellement, la ville de Sibiti est alimentée par deux groupes de la Société nationale d'électricité (SNE) de 18 heures à 22 heures.

Parfait Wilfried Douniama

NTIC

Formation sur le web 2.0 et les médias sociaux

Les agents de différents ministères participent, du 21 au 25 juillet à Brazzaville, à une formation sur le web 2.0 et les médias sociaux, des applications en ligne créées pour faciliter l'accès à l'information, la collaboration à distance et la publication de l'information.

L'atelier est initié par le Centre national de documentation et d'information scientifique et technique (Cndist) en partenariat avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) ainsi qu'avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de

recherches (Anvarr). Durant cinq jours, et d'une manière détaillée, les séminaristes vont améliorer leurs connaissances digitales afin d'utiliser le tweet, Facebook, le blog, des applications Internet simples, basées sur des logiciels libres, ainsi que des services conçus pour améliorer la collaboration en ligne.

L'utilisation des applications web 2.0 aidera les agents du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) à faciliter l'accès et la diffusion de l'information dans les domaines de l'agriculture et du développement dans 78 pays

d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Ces connaissances du web 2.0 et des médias sociaux confortés vont également aider les agriculteurs à suivre les cours des marchés agricoles et choisir les meilleures variétés de semences. L'enseignement de cet outil intègre les initiatives d'éclosion des connaissances et de compétitivité au niveau international des agents des différents ministères en général et des agents du ministère de l'Agriculture en particulier. « Si plusieurs secteurs de développement se sont emparés de ces outils pour

l'épanouissement de leurs activités, celui de l'agriculture qui emploie plus de la moitié de la population de notre continent reste encore en arrière du peloton » s'indigne Noël Emmanuel Mbemba, directeur du Cndist.

Le directeur du Centre national de documentation et d'information scientifique et technique estime que notre agriculture ne peut être performante si ce secteur continue de fonctionner sur les vieux clichés et les moyens obsolètes et si, les acteurs agricoles n'intègrent pas l'usage des nouveaux instruments d'échange dans leurs activités.

Le ministre de la Recherche scientifique a encouragé cette initiative. Il a mis l'accent sur la nécessité de l'innovation, de la créativité, de l'accessibilité à l'information scientifique, de la formation et de la collaboration. « Les outils actuels comme le web 2.0, le haut débit, les NTIC, favorables à la gestion des bases de données, laisse à entreprendre des grands défis pour nos chercheurs (...). Ils sont aussi une réponse aux attentes de la société et aux besoins de compétitivité », a indiqué le ministre Bruno Jean Richard Itoua.

Fortuné Ibara

CRISE CENTRAFRICAINE

Les ex-Séléka boycottent les ateliers du Forum de Brazzaville

Ouverts lundi sur une lueur d'espoir, le Forum de Brazzaville a vu un grain de sable s'introduire dans sa machine. En effet, le deuxième jour du forum a été marqué par l'absence des ex-Séléka aux travaux en commission.

Deux principaux ateliers ont été constitués. L'un devant examiner la cessation des hostilités et

« Je crois que ces responsables ne le font pas à leur niveau, c'est la situation du terrain qui le commande. Ils représentent les communautés musulmanes qui se sont repliées au nord et le pouvoir n'a pas accès à cette zone »

l'autre sur le désarmement des groupes armés. Malheureusement, l'absence des représentants de l'ex-rébellion Séléka a rendu difficile la poursuite de ces travaux, mardi. Seule la composante sur l'engagement politique a pu se réunir.

Interrogé par la presse pour savoir les réelles motivations de ce refus des ex-séléka de participer à ces ateliers, la médiation internationale de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC) a indiqué que la délégation de la

Séléka étudiait le projet de l'accord final du Forum dont copie leur serait transmise.

Certains participants à ces asises ont interprété l'attitude de la Séléka comme une manière de réclamer la partition de la Centrafrique. D'autres l'ont qualifiée de « montée des enchères » pour vouloir faire passer leur point de vue.

Partie prenante au Forum de Brazzaville, le délégué du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC), Me Guy-Hervé Gbangolo, a affiché son optimisme sur les résultats de ce forum.

« La violence ne résout pas les problèmes... »

« Même s'il y a des refroidissements dans les interventions des uns et des autres, nous comptons sur le médiateur et la communauté internationale. Nous sommes prêts à déposer les armes parce que le peuple centrafricain a tant souffert. La violence ne résout pas les problèmes », a-t-il déclaré tout en demandant le soutien de la présidente de transition.

Le président du Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ), un mouvement politico-armé, Abakar



Les anti balakas (au premier plan) ont marqué leur forte présence

Sabone, a estimé que la position des ex-Séléka était à regarder de très près. « Je crois que ces responsables ne le font pas à leur niveau, c'est la situation du terrain qui le commande. Ils représentent les communautés musulmanes qui se sont repliées au nord et le pouvoir n'a pas accès à cette zone », a-t-il déclaré.

En dehors de ces avis très divergents, les habitués des négociations gardent tout de même

espoir. C'est le cas du chef de la Misca, le général Jean Marie Michel Mokoko. « Dans tous les cas, à ce niveau des discussions, cet aspect ne nous intéresse pas tellement. C'est lorsque l'on abordera la deuxième phase à Bangui que les Centrafricains décideront de la gestion de leur pays et de quelle forme d'État ils souhaiteraient avoir », a-t-il souligné. Pour sa part, jugeant très court le temps de la réunion de Braz-

zaville, Thierry Vircoulon de International Crisis Group, qui s'est dit ne pas être surpris par l'attitude de l'ex-Séléka, a dit son optimisme sur l'issue des travaux ce mercredi. « Si ce n'est pas le cas, ça serait donc un véritable échec. L'ex-Séléka donne l'impression que c'est elle qui veut tout bloquer. Le désarmement et l'engagement politique dépendent de la cessation des hostilités », note-t-il.

Guy-Gervais Kitina





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

● Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)

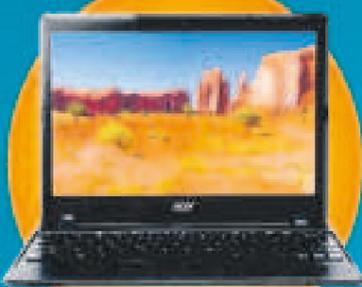


Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Gratuit

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Experts et décideurs se retrouvent à Abidjan

Sur le thème « Améliorer, à travers le développement de compétences et la création d'emplois, l'accès des jeunes au monde du travail » se tient du 21 au 23 juillet à Abidjan, en Côte d'Ivoire, une conférence ministérielle sur l'emploi des jeunes.

Organisée par le Pôle de qualité inter-pays de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (Adea) sur le développement des compétences techniques et professionnelles (PQIP-DCTP), cette conférence a pour objectif le partage d'expériences entre pays sur les

stratégies mises en œuvre pour intégrer et créer des emplois pour les jeunes.

Les partenaires qui apportent leur soutien technique et financier à la conférence sont l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement, le Centre de recherche de développement international, la coopération allemande (GIZ), la coopération luxembourgeoise (LuxDev), la coopération suisse à travers le réseau NORRAG et l'Organisation internationale de la francophonie.

Durant ces assises, des dé-

légations d'une trentaine de pays africains traitent des questions liées à la formation, à l'insertion professionnelle et à l'emploi. Cela est d'autant important lorsqu'on sait que l'emploi des jeunes est l'un des plus grands défis auxquels l'Afrique fait face aujourd'hui pour lutter contre la pauvreté, assurer la cohésion sociale et accélérer son développement.

Le 21 juillet, les travaux ont commencé par une réunion d'experts. Ils se poursuivront par la réunion ministérielle qui partagera les enseignements tirés des stratégies na-

tionales de formation, d'insertion et de création d'emplois mises en place par les pays africains.

Avant la tenue de ces assises, vingt-huit pays ont été invités à produire des études analysant les stratégies nationales mises en place pour insérer et créer des emplois pour les jeunes. Dix-sept ont produit des études sur les stratégies nationales menées par leurs gouvernements. Au nombre de ces pays figurent le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Liberia, la Mauritanie, Maurice, le Maroc, le

Sénégal, l'Afrique du Sud, le Togo, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe. Pour le Congo, la RDC, le Burundi, l'Angola, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Niger et le Rwanda, les études sont en cours de finalisation.

L'analyse de ces études va servir au développement d'un Plan d'action régional qui sera élaboré et adopté par la conférence ministérielle. Ce plan vise à améliorer de manière significative l'accès des jeunes à l'emploi. La conférence adoptera également le Plan de développement 2014-2017 du PQIP-DCTP.

Nestor N'Gampoula

PÉTROLE AFRICAIN

Trois ONG dénoncent l'opacité du négoce sur le marché suisse

Dans un rapport rendu public le 21 juillet à Lausanne, en Suisse, la Déclaration de Berne, Swissaid et le Natural Governance Institute (Institut pour la gouvernance des ressources naturelles) décrivent les pratiques des sociétés helvétiques impliquées dans la vente du pétrole africain. Les deux premières ONG sont suisses et la troisième est américaine.

Constatant que la vente du pétrole africain en Suisse génère des revenus colossaux, les ONG dénoncent la position « d'hégémonie des sociétés de négoce suisses », une situation de « quasi-monopole » et « des transactions opaques ».

« Il n'y a aucune transparence sur où va l'argent lié à ces ventes de pétroles alors que les montants sont faramineux », affirme Marc Guéniat de la Déclaration de Berne.

Selon les ONG, entre 2011 et 2013, les sociétés suisses « se sont aménagé une part de marché de 25% sur le segment très

« Les ventes de pétrole brut par les gouvernements et leurs compagnies nationales sont l'un des secteurs les moins étudiés de la gouvernance du secteur pétrolier, il s'agit de la première étude détaillée sur ce sujet »

opaque du pétrole mis en vente » dans le monde par les États subsahariens et les compagnies publiques. Cette part de marché représente 55 milliards de dollars, et « l'intégralité du produit de ces ventes n'atterrit pas dans les caisses des États ». En raison de l'ampleur de ces paiements, les ONG demandent aux pays producteurs d'adopter des règles assurant « l'intégrité dans la sélection des acheteurs et la fixation du prix de vente » et de publier les noms des sociétés qui achètent le pétrole étatique. Car « dans la plupart des cas examinés », une telle transparence a « fait défaut ».

Désirant donner un réel coup de projecteur sur les transactions qui passent par la Suisse et ses sociétés de négoce installées en toute discrétion à Genève, Zoug ou Lugano, les auteurs du rapport révèlent que les sociétés suisses ont acheté durant la même période plus de 500 millions de barils de pétrole, représentant le montant de 55 milliards.

Parmi les pays exportateurs du pétrole auxquels les ONG ont consacré leur étude figurent la République du Congo, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigeria, le Tchad et la Côte d'Ivoire. En Guinée équatoriale, par exemple, les sociétés suisses Arcadia, Glencore, Trafigura et Vitol ont effectué en 2012 des ventes de pétrole national pour un montant estimé à plus de 2,2 milliards de dollars, soit 36% des recettes du pays. « Les ventes de pétrole brut par les gouvernements et leurs compagnies nationales sont l'un des secteurs les moins étudiés de la gouvernance du secteur pétrolier, il s'agit de la première étude détaillée sur ce sujet », soulignent les auteurs.

En juin dernier, la Suisse a demandé plus de transparence dans le secteur des matières premières uniquement aux entreprises faisant de l'extraction, mais le négoce en était exclu. « En tant que pays hôte de la première place de négoce des matières premières au niveau mondial, la Suisse peut et doit prendre ses responsabilités », estiment les auteurs du rapport. « Si le négoce continue à être exclu de la transparence, les transactions faramineuses réalisées entre firmes suisses et gouvernements africains demeureront secrètes », conclut l'étude.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE CENTRALE

Un taux de bancarisation inférieur à 10%

Comparativement à la Tunisie, qui possède un taux de bancarisation autour de 77%, et au Kenya avec environ 56%, pour ne citer que ces deux cas, la sous-région et la région subsaharienne connaissent un taux de moins de 10%.

Le Forum économique Forbes Africa qui se tiendra à Brazzaville du 24 au 25 juillet va essayer de comprendre les contours de la question sur la bancarisation, à travers son thème principal : « Les défis de la bancarisation/construire le modèle africain ». En effet, cette rencontre d'experts, acteurs et décideur du secteur bancaire dans la capitale congolaise devrait montrer l'importance de s'intéresser au processus de bancarisation. L'ambition de Forbes est de contribuer à construire les conditions de la confiance et de l'innovation pour accéder à l'émergence de l'Afrique.

Selon Forbes, la bancarisation se présente comme une donnée caractéristique du développement d'un pays. Elle représente le pourcentage de la population ayant accès au service bancaire. Plus un pays est développé, plus il sera bancarisé.

La relation banque-client démarre au moment de l'ouverture d'un compte. Cette relation peut être physique comme virtuelle à travers une banque en ligne. L'objectif de la bancarisation est en rapport avec la fonction de la banque, qui joue le rôle d'intermédiaire, car elle met en relation les offreurs et les demandeurs. Du point de vue économique, globalement, la banque assure le financement de l'économie.

Comment expliquer le taux de bancarisation du Congo qui est autour de 5% ?

Selon certaines hypothèses, quatre raisons permettent d'expliquer ce faible taux. La première est liée à l'insuffisance de revenus. En effet, selon les données de la Banque mondiale, le taux de pauvreté du Congo était de 46,5% en 2011. La deuxième raison est le poids de l'informel dans l'économie. Ce secteur occupe une grande place et la plupart des gens s'y retrouvent. Qui dit secteur informel dit revenu irrégulier. Surtout que les comptes bancaires sont assimilés aux fonctionnaires, aux salariés. Une troisième raison concerne l'absence d'une disposition réglementaire qui fasse obligation à une banque d'ouvrir un compte à qui le souhaite. Ailleurs, avoir un compte n'est pas un luxe mais plutôt un droit.

La dernière explication porte sur l'absence d'une vraie culture bancaire. Mettre en relief les services qu'offre la banque s'inscrit dans une dynamique qui consiste à réduire au maximum la manipulation des billets dont la fabrication a un coût. Il est question de se tourner vers d'autres moyens pour faire circuler l'argent. Avec l'évolution du monde, les personnes n'ayant pas un compte bancaire risqueraient d'être délaissées.

Il revient donc à l'État, qui est le garant de l'intérêt général, de travailler de concert avec les banques pour la promotion de la bancarisation. Ceci, en favorisant les conditions de la libre concurrence pour les banques. Autrement dit, c'est à l'État de protéger le client et d'aider les banques à ne pas faire faillite.

Nancy France Loutoumba

UE/ACP

La résilience des petits États insulaires en développement en débat

Le contexte de la célébration de l'Année des petits États insulaires en développement (PEID) a permis au secrétariat ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) d'évoquer à Bruxelles « le renforcement de la résilience des PEID à travers le commerce et le développement de l'agro-industrie ».

Les petites îles sont confrontées à des vulnérabilités sociales, économiques et environnementales spécifiques. Les Nations unies ont classé 52 pays et territoires comme PEID. Il s'agit d'un groupe de pays variés représentant plus de 50 millions de personnes, dont 43 sont situés dans les régions des Caraïbes et du Pacifique.

Les PEID ont été reconnus comme un groupe à part entière : il inclut des pays relativement riches, mais aussi certains des pays les plus pauvres au monde. Sur la base de leur revenu national brut, 64% sont classés en pays à revenus intermédiaires, 29% à revenus élevés et 7% à faibles revenus. De même, l'importance du secteur agricole varie selon les pays. Les experts s'accordent pour dire que les PEID sont plus vulnérables aux chocs économiques et aux catastrophes naturelles que d'autres pays ou régions.

Pour changer cette situation, il a été organisé le Briefing de Bruxelles, en collaboration avec la Commission européenne, le secrétariat ACP et la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement (Concord), pour amener les petites économies insulaires à explorer de nouveaux domaines de développement économique, notamment dans le commerce et l'agro-industrie.

Cette réunion, à laquelle ont participé des experts provenant des institutions régionales et internationales, du secteur privé, des partenaires au développement et de la recherche, a permis d'échanger sur les vulnérabilités et défis rencontrés par les économies insulaires, qui font face à un plus grand risque de marginalisation en raison des conséquences négatives combinées de leur petite taille, de leur éloignement des grands marchés et d'une grande vulnérabilité aux chocs économiques et naturels hors de leur contrôle.

L'ambassadeur des États des Caraïbes orientales, le Dr Len Ishmael, a donné un aperçu des principaux défis et opportunités pour le développement de l'agro-industrie dans les PEID. L'ambassadeur de Samoa, le Dr Fatumanava Pa'o Luteru, a quant à lui focalisé son exposé sur les meilleures pratiques dans l'agro-industrie dans les régions et les stratégies des pays ACP. Les autres intervenants ont orienté leurs propos sur les enjeux clé du développement rural dans le contexte de la coopération Union européenne/ACP.

Noël Ndong

SANTÉ

20^e conférence de Melbourne sur le sida

Une occasion propice pour dénoncer la stigmatisation liée à la maladie

L'ouverture de la conférence internationale a eu lieu le dimanche 20 juillet. Pendant cinq jours, 12.000 participants venant de 200 pays, sont réunis dans la capitale australienne pour faire le point sur le sida. L'Onusida estime à près de 35 millions le nombre de personnes touchées par cette maladie à travers le monde.

Pour gagner du terrain sur la maladie, les experts conviennent que la prévention est indispensable. Ils avancent aussi que garantir les droits des personnes atteintes par le virus doit être l'une des priorités, de manière à faire tomber les barrières engendrées par les craintes d'une infection. Ainsi, les organisateurs ont dans la Déclaration de Melbourne, établi des objectifs qui obéissent aux principales revendications des personnes atteintes.

Selon cette Déclaration, les États doivent interdire et révoquer la loi répressive et toute politique renforçant la discrimination et la stigmatisation liées au sida. Les décideurs quant à eux ne doivent pas tirer profit des rencontres internationales pour relayer

leurs idéaux discriminatoires liées à la maladie. Le texte souligne que les organisations qui font l'apologie de l'intolérance et de la discrimination envers les personnes malades du sida (le sexisme, l'homophobie et la transphobie) doivent être exclues des programmes de soutien financier pour le sida. Il parle aussi du rôle des professionnels de santé. À ce sujet la Déclaration relève que ces professionnels de santé doivent mettre en place des programmes de sensibilisation non-discriminative avant de pouvoir bénéficier de financements pour leurs programmes sur le sida. Les restrictions aux financements sous des prétextes discriminatifs (prostitution, usage de drogue) doivent être interdites, poursuivent les organisateurs.

Quelques jours avant le début de ce congrès, l'Onusida a présenté son dernier rapport sur la propagation du virus dans le monde. Si la maladie tend à progresser moins rapidement qu'elle ne le faisait auparavant, 35 millions de personnes vivent tout de même avec le VIH à travers le monde et une petite augmentation est à déplorer ce mois-ci. Parmi les malades, seuls 14 millions suivraient un traitement adapté.

Plus grave encore, plus de la moitié des malades ignorent qu'ils portent le virus en eux. Selon l'Onusida, le nombre de décès dus au virus (1,5 million) aurait reculé de 11,8% en 2013. Les traitements antirétroviraux qui répriment le virus sont de plus en plus performants et accessibles. Leur usage, à titre préventif, est même exploré. « L'épidémie du sida a dévasté des familles, les communautés et a eu un impact majeur dans les pays où l'épidémie s'est implantée. Mais ces quinze dernières années, il y a eu de remarquables progrès, et nous sommes passés du désespoir à l'espoir », a souligné Michel Sidibe, directeur exécutif de l'Onusida.

Outre les réunions scientifiques qui travaillent sur la recherche d'un traitement contre le sida, la conférence internationale de Melbourne donne aussi la possibilité à tous les militants de se retrouver. Parmi eux, on peut citer l'ancien président américain, Bill Clinton, qui interviendra sur les droits des patients, ainsi que le musicien Bob Geldof. Tous deux envisagent de dénoncer les incriminations rencontrées par les malades.

Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo

**NOUVEAU FORFAIT
PLAQUETTES
DE FREINS**

À PARTIR DE
45 000 FCFA TTC

Attention faites réviser vos freins

CONTRÔLE GRATUIT
du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014

NO N A LA
CONTREFAÇON

TOYOTA
PIÈCES D'ORIGINE

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'implication des journalistes africains devient impérative

Les présidents des syndicats et associations de journalistes africains ont pris des engagements dans ce sens, les 9 et 10 juillet à Nairobi au Kenya, lors de la conférence africaine sur les médias et le changement climatique.

L'influence des médias sur les politiques publiques et le changement des comportements étant de mise dans la lutte contre le changement climatique, les participants à ces assises ont décidé d'impliquer davantage les journalistes dans le traitement de l'information sur ces questions.

Conscients des limites des professionnels des médias en la matière, les débats ont été axés sur la formation des journalistes, soulignant ainsi l'importance de l'accès à toutes les informations sur le changement climatique. Cette réunion avait non seulement pour but de renforcer les capacités des journalistes, mais également de les impliquer dans la sensibilisation, en vue de lutter efficacement contre ce phénomène qui menace l'économie, la santé, l'environnement, conduit à des difficultés, des troubles sociaux et à l'instabilité.



La photo de famille des journalistes

Pour pallier ce phénomène, des recommandations ont été faites à l'Union africaine, à la commission économique des Nations unies pour l'Afrique et aux gouvernements africains. Ils ont demandé d'impliquer les médias et les organisations de journalistes dans l'élaboration de politiques sur le changement climatique ; d'assurer et de faciliter l'accès à l'information relative au changement climatique ; une formation des professionnels des

médias pour une meilleure information et sensibilisation sur les politiques et les décisions ; d'encourager le développement et l'adoption de politiques nationales, régionales et continentales sur le changement climatique ; enfin, de promouvoir l'exploitation de la connaissance indigène africaine sur la science moderne sur le changement climatique.

Ces participants ont également recommandé à la Fédération

internationale des journalistes (FIJ), à la Fédération africaine des journalistes (FAJ), aux syndicats des journalistes, entreprises de presse ainsi qu'aux écoles de formation, de mettre en place des desks sur le changement climatique, tout en intégrant dans la diffusion de l'information. Ils ont, en outre, préconisé d'introduire des modules sur le changement climatique dans le cursus des écoles de formation des journalistes,

et la formation des journalistes ; de développer et diffuser un manuel de reportage sur le changement climatique ; de faire un usage systématique de la radio communautaire pour lutter contre le changement climatique.

Enfin, ces présidents d'associations des journalistes ont demandé de promouvoir la mise en place des groupes de discussion et d'écoute radiophonique des femmes sur ces questions ; de construire des alliances et des synergies avec des organisations similaires impliquées dans la campagne mondiale contre le changement climatique ; d'augmenter le plaidoyer et les campagnes sur la justice climatique et la protection de l'environnement ; d'habiliter les journalistes africains à acquérir des connaissances de base sur ces questions ; et enfin, d'intégrer la question genre dans les reportages sur le changement climatique.

Cette conférence a été organisée par la FAJ, en partenariat avec la FIJ. La partie congolaise était représentée par Édouard Adzotsa, membre de la Fédération des travailleurs de la communication.

Josiane Mambou Loukoulou

RELIGION

Le pape, ému, appelle à avoir une pensée pour les chrétiens d'Irak

La chasse aux chrétiens dans la ville irakienne de Mossoul préoccupe fortement le souverain pontife.

Une délégation d'évêques chaldéens irakiens est arrivée en fin de semaine dernière au Vatican, porteuse de très mauvaises nouvelles. Dans la ville de Mossoul, la deuxième plus grande ville du pays après Bagdad, les chrétiens ont été priés de plier bagage et de déguerpir. Les djihadistes de l'État islamique, qui contrôlent la zone et y ont appliqué un khalifat régi par les seules lois de l'islam, avaient donné jusqu'à samedi 19 pour que chrétiens, juifs et autres croyants non-musulmans s'en aillent.

« Nous leur proposons trois choix : l'islam, la dhimma et, s'ils refusent ces deux choix, il ne reste que le glaive », avait précisé le communiqué de l'État islamique distribué jeudi et lu dans les mosquées. Ceux qui refusent de se convertir à l'islam doivent payer l'impôt islamique, la dhimma, ou s'en aller. Les patriarches et évêques de l'Église chaldéenne, une branche catholique présente en Irak depuis les temps bibliques, sont désormais en errance dans le monde, à travers une région où les tensions, y compris sur fond religieux, ne manquent pas (Syrie, reste de l'Irak, Palestine, etc.).

Prenant en compte cette situation, le pape François s'est montré très ému dimanche, lors de la prière mariale de l'angélus sur la place Saint-Pierre, où étaient rassemblés des milliers de fidèles venus des quatre coins du monde. « J'ai appris avec préoccupation les nouvelles qui arrivent des communautés chrétiennes de Mossoul, en Irak, et d'autres régions du Proche-Orient, où depuis le début du christianisme elles ont vécu avec leurs concitoyens en offrant une contribution significative au bien de la société. Aujourd'hui, elles sont persécutées, nos frères et sœurs sont persécutés. Ils sont chassés, ils doivent quitter leurs maisons sans pouvoir rien emporter. »

Le chef de l'Église catholique est sorti du texte qu'il avait préparé pour s'adresser directement aux fidèles présents : « Vous qui êtes sur cette place et vous qui nous suivez à la télévision, je vous invite à penser à ces communautés dans vos prières. Je vous exhorte aussi à persévérer dans la prière pour les situations de tension et de conflit qui persistent en différents endroits dans le monde, spécialement au Moyen-Orient, mais aussi en Ukraine. Que le Dieu de la paix suscite en tous un au-

thentique désir de dialogue et de réconciliation. La violence ne peut être vaincue par la violence. La violence ne peut

Jean-Louis Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, rappelait aux musulmans : « Chrétiens

dépendance quelle qu'en soit sa nature [...]. Puisse notre amitié nous inciter à toujours coopérer pour faire face à ces



« Je suis avec vous », a lancé le pape place Saint-Pierre, rappelant que les chrétiens d'Orient contribuaient depuis toujours « au bien de la société » et appelant à la prière pour ces communautés (©STR-AP-SIPA)

être vaincue que par la paix. » Cette situation de violences et de persécutions contre les chrétiens en Irak intervient alors que durant la semaine écoulée, le Vatican avait de nouveau invité les musulmans à coopérer avec l'Église catholique à la paix dans le monde. Dans un message de fraternité pour la fin du jeûne du ramadan, le cardinal français

et musulmans sont frères et sœurs dans la famille humaine. »

« Nous nous sentons responsables, d'une manière particulière, de ceux qui ont le plus besoin d'aide : les pauvres, les malades, les orphelins, les immigrants, les victimes du trafic des êtres humains et tous ceux qui souffrent de

nombreux défis avec sagesse et prudence. Ainsi, nous contribuerons à réduire tensions et conflits et à faire progresser le bien commun. Nous démontrerons aussi que les religions peuvent être une source d'harmonie pour le bien de l'ensemble de la société », soulignait encore le cardinal Tauran.

Lucien Mpama

Nouveau centre ville Brazzaville

Bureaux entièrement équipés (Clim, WI FI) accueil, réception, permanence téléphonique.

Cellule de 30m² ou 50m²

Mise à disposition salles d'attente et réunion.

Service personnalisé possible.

Durée 6 mois minimum à 3 ans.

Tarif sur demande 06 834 58 83

E-mail : epex1951@gmail.com

Tél. +242 06 834 58 83 / +242 06 604 44 33

BP.444 Brazzaville Congo

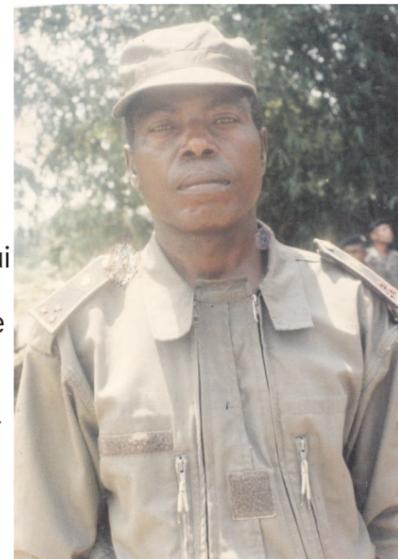
IN MEMORIAM

23 juillet 2007-23 juillet 2014

Voilà 7 ans que le Seigneur a rappelé à lui son fils le colonel Obongono

Jacques, le temps qui passe n'efface pas le souvenir. Pour cette journée de triste d'anniversaire Obongono Daf gally, les enfants Obongono, famille et tous ceux qui l'ont connu joignent leur prière à nos prière pour le salut de son âme.

Papa nous ne t'oublions jamais car tu es toujours parmi nous en âme et esprit que ton âmes repose en paix.



Il y a un an, plus exactement le 4 juillet 2013, il a plu au Seigneur qui nous l'a donné, de rappeler à lui notre père, frère, ami le colonel Jean François Faustin Eckomband. En ce jour de triste anniversaire, Rosalie, les familles Eckomband et Oboa prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que Dieu bénisse et protège son âme !



NÉCROLOGIE

Ida Ntsiba, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Mouindo Jean née Bernadette Ngandzi, les enfants et petits enfants Mouindo, les familles Miéré, Ngolo et Ntsiba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur époux, père, grand père, beau fils et beau frère Jean Mouindo, survenu le vendredi 18 juillet au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt dans la rue Linengue n° 6 à Kombo « arrêt casis ».

La date de l'inhumation et le programme des obsèques leurs seront communiqué ultérieurement.



Programme relatif aux obsèques de Noël Ntsiba « Ya Beaudos »

Mercredi 23 juillet :

10 h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h30 : recueillement au domicile familial n°2 rue Bandza Poto-Poto ;

12h00 : mot du chef de famille ;

14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;

16h0 : remerciement et fin de cérémonie.



**Académie
Régionale
KPMG
Afrique Francophone subsaharienne**

Appel à candidature

Jeunes diplômé(e)s de l'enseignement supérieur (BAC+4, Bac+5),

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou souhaitez vous orienter vers les métiers de la comptabilité, du contrôle et de l'audit.

Alors, votre candidature nous intéresse.

Dans le cadre du lancement de notre **Académie Régionale KPMG Afrique Francophone subsaharienne**, nous offrons la possibilité de participer à une formation qualifiante réalisée en association avec le CNAM/INTEC Paris et l'INPHB.

Ce programme innovant d'une durée de 16 mois vous permettra d'obtenir un diplôme, le **Certificat de qualification professionnelle délivré par KPMG, l'INTEC et l'INP-HB** et de pouvoir intégrer le réseau régional KPMG, un cabinet d'audit ou la direction financière d'une grande entreprise.

Si vous êtes intéressé(e), merci de déposer, au plus tard le 05 août 2014 à 18 heures, une lettre de motivation et un curriculum vitae accompagnés des copies certifiées des diplômes obtenus et des relevés de notes :

1. sous pli fermé portant la mention « Candidat Académie KPMG » adressé à Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI, 6^{ème} étage de l'immeuble Woodin Center Avenue Noguès, Plateau Tél. : (225) 20 22 57 53
ou
2. par courrier électronique à l'adresse suivante : academiekpmg-abidjan@kpmg.ci

Il est important de nous adresser un dossier complet afin que votre inscription soit prise en compte.

Pour toute information complémentaire sur les conditions et modalités d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter.

le cnam
école management & société

Intec



PARTENARIAT

La Compagnie Ecair s'allie au festival Feux de Brazza

Le comité d'organisation du Festival populaire et international des musiques traditionnelles a informé la presse, le 22 juillet à Brazzaville, du partenariat signé avec la compagnie aérienne Équatorial Congo Airlines, Ecair.



Le comité d'organisation de Feux de Brazza.

Ecair s'engage ainsi à être le transporteur officiel des festivaliers internationaux. En outre, l'accord stipule que durant douze mois, la compagnie Ecair accompagnera Feux de Brazza, qui est un festival touristique, bénévole et gratuit. Cette compagnie entend contribuer à la réussite du festival et met à la disposition du comité

d'organisation de Feux de Brazza, 39 billets internationaux aller-retour pour lesquels elle n'accorde uniquement que le paiement des taxes en vigueur. Pour sa part, le comité d'organisation du festival Feux de Brazza lui réserve des stands qui feront sa visibilité. Cyr Ebina, directeur des relations publiques et du circuit touristique Feux de

Brazza, s'est dit heureux de ce partenariat. « C'est une joie que la compagnie nationale congolaise puisse accompagner un festival national, nous devons être fiers de cette société, soutenons ce qui est congolais », a-t-il indiqué. Feux de Brazza aura lieu du 2 au 8 août dans l'arrondissement 7 Mfilou Ngamaba ;

Rosalie Bindika

LITTÉRATURE

39 écrivains africains pour rédiger une anthologie

Ce projet a réuni 39 auteurs de moins de 40 ans - sélectionnés en mai par un jury après appel à candidature - qui rédigeront chacun une nouvelle ou un extrait de livre qui seront rassemblés dans une anthologie.

Celle-ci sera préfacée par Wole Soyinka, lauréat du prix Nobel de littérature en 1986 et éditée chez Ella Allfrey (OBE) pour être publiée en octobre prochain.

Africa 39 est une composante importante des programmes et des célébrations de la capitale mondiale du livre 2014 attribuée à Port Harcourt par l'Unesco. Le projet est le fruit d'un partenariat entre le festival Hay d'Arts et de littérature SARL du Royaume-Uni et le Club de Lecture Arc-en-ciel de Port Harcourt au Nigéria.

Ce projet travaillera en liaison avec les prix de littérature africains, les associations d'écrivains, les magazines de littérature et les festivals littéraires. Il vise à donner un aperçu du futur de la littérature africaine en faisant découvrir des jeunes Africains aventuriers qui redéfiniront l'écosystème littéraire africain dans le futur. Le projet vise ainsi à promouvoir des œuvres qui mettent en exergue l'entière diversité et la complexité du continent africain.

La ville de Port Harcourt dans l'État de Rivers au Nigéria est la première ville en Afrique subsaharienne à avoir reçu en 2014 le statut de capitale mondiale du livre par l'Unesco. Le salon du livre de Port Harcourt est un événement dédié aux écrivains, libraires, experts littéraires et à tous les acteurs clés de l'industrie littéraire. Les organisateurs estiment que ce salon sera un important événement littéraire panafricain et international qui contribuera à faire progresser considérablement le niveau littéraire, la littérature et l'édition en Afrique. Il se tiendra en octobre prochain.

Hermione Désirée Ngoma

IN MEMORIAM

23 juillet 2007 - 23 juillet 2014
Voici sept ans depuis qu'il a plu au Seigneur de rappeler André Ntsatouabantou-Milongo à lui. Que ceux qui l'ont aimé lui adressent une pensée pieuse. Veuve André Milongo et enfants réitèrent ici leurs fraternels remerciement à ceux qui ont compati à leur douleur. Papa repose en paix dans la maison du Seigneur.



PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES D'ALPHONSE POPOSSI MANZIMBA

Mercredi 23 juillet 2014
8H30 Levée de corps à la morgue municipale
9H00 Recueillement au domicile familial sis au 104 rue Bangala à Poto Poto
11H30 Départ pour la basilique Ste Anne du Congo
12H00 Début de la messe de réquiem
13H30 Départ pour le cimetière du centre-ville
14H00 Inhumation
14H30 Retour au lieu de la veillée
15H30 Fin de la cérémonie



TOTAL Effimax

Super Gasoil

La Nouvelle Génération de Super et de Gasoil





**PLUS
D'ÉCONOMIES**



**PLUS
DE PERFORMANCE**



**PLUS
DE PROTECTION**

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.

www.totalcongo.com

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard



AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

PATRIMOINE

Le musée Marien-Ngouabi en quête de rayonnement

Le musée de l'histoire de la vie politique nationale communément appelé musée Marien-Ngouabi et le mausolée, deux entités qui font partie des lieux touristiques et de mémoire retraçant l'histoire du Congo, sont depuis des années l'ombre d'eux-mêmes. Le manque de visibilité et de rayonnement de ces lieux culturels a attiré notre attention.

Créé en 1981, le musée Marien-Ngouabi, qui a été débaptisé pendant la conférence nationale et porte désormais le nom de musée de l'histoire de la vie politique nationale, et le mausolée national y attenant, constituent l'ensemble du complexe musée et mausolée Marien-Ngouabi. Situé sur le boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, ce musée occupe l'ancienne résidence du commandement militaire de l'Afrique équatoriale française-Cameroun. Après le départ

« Lorsqu'il était musée Marien-Ngouabi, il ne concernait que tout ce qui avait appartenu au président Marien Ngouabi et à sa famille ; depuis qu'il est musée de l'histoire de la vie politique nationale, le musée n'a plus les mêmes fonctions. Cela veut dire que tous les acteurs politiques de notre pays devraient être évoqués ici, tout du moins ce qui leur appartenait »

de l'armée française, le bâtiment supérieur servit de lieu de logement et de travail aux commandants de l'armée congolaise parmi lesquels on comptait le commandant Marien Ngouabi.

Après les événements tragiques que le Congo a connus, cet endroit n'avait pas échappé aux destructions occasionnées par cette guerre fratricide. Toujours situé dans l'enceinte de l'état-major des Forces armées congolaises de la résidence de l'ancien président, il ne reste plus que les murs car tous les objets lui ayant appartenu et qui étaient jadis exposés dans cette villa, ont été emportés et pillés lors du conflit. C'est désormais le personnel du musée qui occupe la vaste villa qui fait office de bureau administratif. Mais à l'extérieur, ils doivent conjuguer avec les hommes en uniforme qui, souvent, ne facilitent pas l'accès à

cet endroit. Jean Dany Ébouele, le directeur du musée, pense que des conditions sont en train d'être



Le bâtiment principal du musée-mausolée Marien-Ngouabi

créées pour que ceux qui gardent un souvenir de Marien Ngouabi reviennent sur ses traces en visitant ce musée. « Toutes les dispositions sont prises au plus haut niveau du pays et nous avons travaillé avec des architectes selon les orientations que nous avons reçues, à savoir ces deux complexes vont être délimités pour que là où se trouve le musée, il n'y ait pas de militaires ; car lorsque l'on arrive pour la première fois, on a du mal à y avoir accès et rentrer. Il faut que le musée vive et soit fréquenté », a-t-il expliqué.

Cependant, Jean Dany Ébouele estime aussi que le musée n'a plus les

mêmes attributions qu'à l'époque de sa création. « Lorsqu'il était musée Marien-Ngouabi, il ne

concernait que tout ce qui avait appartenu au président Marien Ngouabi et à sa famille ; depuis qu'il est musée de l'histoire de la vie politique nationale, le musée n'a plus les mêmes fonctions. Cela veut dire que tous les acteurs politiques de notre pays devraient être évoqués ici, tout du moins ce qui leur appartenait », a poursuivi Jean Dany Ébouele.

Selon la politique du ministère de la Culture, il est prévu de rééquiper le musée là où a vécu le président et sa famille, partant des quelques objets que le musée détient. Pour le mausolée où a été enterré Marien Ngouabi, qui souffre d'un

manque de visibilité, là aussi le directeur du musée a fait appel à la volonté du gouvernement. « C'est un lieu où les choses sont réglementées parce qu'il y a le ministère de la Défense et l'état-major ; mais il suffit que l'on donne une impulsion à vouloir faire de ce lieu un lieu de mémoire pleinement, et c'est ainsi que l'on créera des occasions pour que tout ici soit revu », affirme le directeur du musée.

« Pour intéresser les acteurs politiques qui ont la culture dans le sang, nous leur demandons leur soutien et qu'ils nous apportent des choses qui puissent créer les conditions pour que les gens s'inspirent de la vie de Marien Ngouabi. Pour cela nous avons besoin du concours de tous », avance Jean Dany Ébouele. Et ce dernier de conclure : « Nous demandons à ce qu'il y ait dans l'unité de formation du musée, qui sera un module destiné à nos jeunes, des ateliers d'apprentissages aux techniques muséales et de créativité d'une bibliothèque spécialisée et aussi des projections. L'aboutissement serait que ces lieux soient fréquentés avec beaucoup plus d'engouement. »

Hermione Désirée Ngoma




Revendeur Agréé

NOUVEAU
POINT DE VENTE
Apple
Siège MTN, City Center
BRAZZAVILLE

CROQUEZ LA POMME A PLEINES DENTS

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

INSÉCURITÉ À L'EST

Les recruteurs d'enfants soldats dans le collimateur de l'ONU

La représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés, Leila Zerrougui, invite la communauté internationale à soutenir les autorités congolaises dans la lutte contre ce phénomène.

Le phénomène enfant soldat est loin de connaître son dénouement en RDC, en témoigne le dernier rapport du secrétaire général des Nations unies sur la situation des enfants touchés par les conflits dans ce pays. Publié le 21 juillet, ce nouveau rapport donne la mesure du danger qui guette la jeunesse congolaise engagée bien malgré elle dans des conflits armés et particulièrement dans les provinces de l'Est. Comme l'a reconnu la Représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés, Leila Zerrougui, qui a présenté officiellement ledit rapport au groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés, « le recrutement et l'utilisation d'enfants par des groupes armés demeure endémique en RDC entre 2010 et 2013 ». Affectés par toute forme



Un enfant soldat

de violence lors des combats, les enfants sont constamment tués, mutilés, violentés sexuellement et enlevés par toutes les parties impliquées dans le conflit. Des centaines d'écoles et hôpitaux ont été attaqués ou utilisés à des fins militaires. Plusieurs d'entre eux

gardent encore des traumatismes liés à ces violences qui ont fini par gâcher leur vie.

Près de 4200 cas de recrutement et utilisation de garçons et filles par des groupes et forces armées gouvernementales ont été documentés dans ce rapport. La même

source fait état de la documentation de plus de neuf cents cas de violences sexuelles contre des enfants perpétrées par toutes les parties impliquées dans le conflit. Le viol et d'autres formes de violence sexuelle ont été perpétrés sur eux. Un tiers des cas recensés

impliquent des enfants de moins de quinze ans.

Tout en louant l'engagement du gouvernement à réunir toutes les conditions nécessaires pour mettre fin et prévenir le recrutement d'enfants dans les FARDC d'ici la fin de 2016, Leila Zerrougui a indiqué que la lutte contre l'impunité est essentielle pour protéger les enfants du pays. Quand bien même des enquêtes et poursuites judiciaires peuvent être enclenchées, pense-t-elle, la traduction en justice des auteurs de violations graves contre les enfants demeure la voie royale pour éradiquer définitivement le phénomène. « L'instabilité structurelle de l'est de la RDC, la multiplicité des groupes armés et la faiblesse de l'autorité de l'État ont rendu les enfants extrêmement vulnérables à toutes les formes de violences liées au conflit », a-t-elle ajouté avant d'inviter la communauté internationale à soutenir les autorités congolaises dans la lutte contre le phénomène enfants soldats.

Alain Diasso

SANTÉ

L'allaitement maternel réduit de 13% la mortalité infantile

La première semaine du mois d'août, soit du 4 au 10 août, est dédiée à l'allaitement maternel. C'est donc l'occasion d'attirer l'attention de la communauté sur l'importance d'intensifier les actions visant à protéger, à promouvoir et à soutenir l'allaitement maternel.

En prévision de cette semaine, l'Unicef a organisé un café de presse le 21 juillet animé par la représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Beinten, le directeur du programme national de nutrition, le Dr Banea, et du responsable du programme nutrition à l'Unicef Éric Ategbu.

Au cours de ce café de presse, les trois intervenants ont démontré l'importance d'allaiter exclusivement au sein l'enfant pendant ses premiers mois. « Le lait maternel est un aliment complet pour l'enfant », fait savoir Barbara Beinten. Pour elle, l'allaitement maternel contribue à la réduction de la mortalité infantile. Il est donc une intervention à haut impact, avec un coût-efficacité

remarquable, qui nécessite une technologie simple à portée de main. « À lui seul, le lait maternel pourrait réduire d'environ 13% la mortalité infantile de moins de 5 ans », indique un document de l'Unicef sur l'allaitement : un défi pour la vie.

À en croire Barbara Beinten, l'enquête de démographie et santé démontre que la pratique de l'allaitement maternel a augmenté passant de 24% à 48%. Mais les efforts doivent se poursuivre, car il y a la moitié des enfants qui ne sont pas exclusivement allaités au sein. Pour ce faire, souligne-t-elle, il faut continuer à sensibiliser la communauté sur l'allaitement maternel. « L'allaitement maternel fait partie intégrante de développement de l'enfant », insiste-t-elle.

Allaitement maternel, un aliment complet

Le Dr Banea est formel : « L'allaitement maternel est un aliment complet pour l'enfant. Il ne faut rien ajouter. Quand on donne de l'eau, il y a risque d'infecter

l'enfant parce que l'eau peut être contaminé par des microbes ».

Un enfant nourrit exclusivement au sein maternel jusqu'à l'âge de six mois, martèle pour sa part la représentante de l'Unicef, est protégé contre plusieurs maladies dont la malnutrition qui affecte plus les enfants de moins de 5 ans. Le lait maternel contient tout les éléments dont l'enfant a besoin pour sa croissance pendant les six premiers mois.

« Il est un aliment complet, une boisson complète », affirme Barbara Beinten qui fait savoir que pour les femmes dont le sein ne coule pas après quelques heures de l'accouchement ou n'ont pas une quantité suffisante de lait maternel, il existe des pratiques telles que le massage des seins qui permettent de stimuler le lait maternel.

Au regard de tous les avantages que revêt le lait maternel, Barbara Beinten et le Dr Banea recommandent aux femmes de pratiquer l'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois.

Aline Nzuzi

OGEFREM

Cent agents et cadres formés sur le transport multimodal

Après quatre jours de formation, les participants sont à même de répondre à l'exigence de la réforme des entreprises, laquelle réforme consacre à cet office une augmentation du volume de ses attributions.

Du 16 au 19 juillet, les agents et cadres de l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem) ont renforcé leurs capacités sur les outils de la logistique internationale du transport maritime. Ils ont également acquis la connaissance des autres modes de transport et la compréhension de la tarification de manutentionnaires, consignataires, etc. En outre, les agents et cadres de l'Ogefrem ont été instruits sur les généralités du transport maritime, notamment le contexte économique du transport maritime et le commerce international dans la zone UCCA; l'organisation du transport maritime: le tramping et le transport de lignes régulières; les principales dispositions des règles de Hambourg.

Aussi ont-ils été mis au parfum des règles de Rotterdam (2008); les différents documents du transport maritime; la chaîne du transport international maritime; les éléments du coût d'exploitation d'un navire; la responsabilité du chargeur et les problèmes liés à la conteneurisation; la tarification

maritime notamment, les structures des tarifs, les liner terms, la taxation du fret, les types de contrat du transport conteneurisé, les surcharges tarifaires, les ristournes, les incoterms, les assurances maritimes, la taxation, etc. Le directeur général de l'Ogefrem, Anatole Kikwa, qui a clôturé cette formation par la remise des brevets aux participants, s'est dit satisfait quant à l'atteinte globale des objectifs assignés.

Témoignant sa gratitude à l'endroit des deux formateurs du droit maritime international, à savoir Serigne Diop et Philippe Bonnevie, Anatole Kikwa les a félicités pour avoir partagé leur expertise riche et variée en matière de transport multimodal et de commerce maritime international. Profitant de l'occasion, le patron de l'Ogefrem a félicité tous les participants pour l'abnégation et l'assiduité ayant caractérisés les uns et les autres pendant la période de la formation.

L'objectif visé par l'Ogefrem était d'amener les agents de son office à s'adapter à l'exigence de la réforme des entreprises publiques, laquelle réforme a transformé l'entreprise publique en charge de gestion du fret multimodal en Office de gestion du fret multimodal, selon le décret n°09/63 du 3 décembre 2009.

Gypsie Oïssa Tambwe

ENJEUX DE L'HEURE

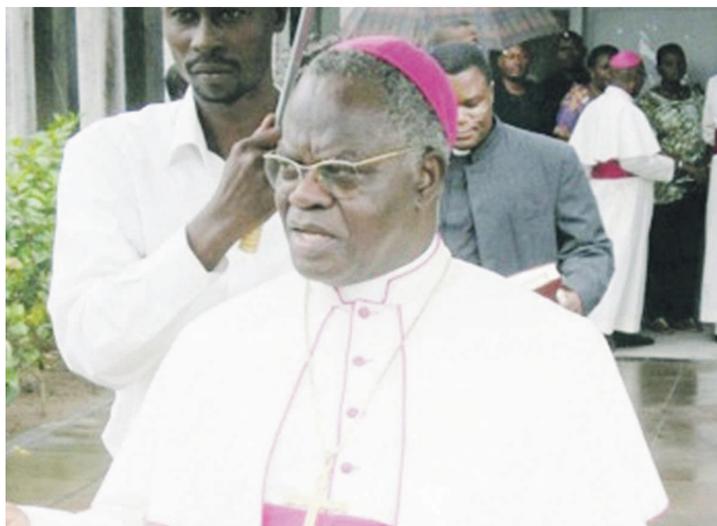
Les intellectuels catholiques disent non à tout projet de modification de la Constitution

Ces hommes d'Église s'engagent, par conséquent, à vulgariser la Constitution et à l'intérioriser afin de permettre à la population de se l'approprier.

Les travaux de la vingt-deuxième semaine des intellectuels catholiques initiée par la commission diocésaine des intellectuels catholiques se sont clôturés le 20 juillet à la cathédrale Notre-Dame du Congo. Plusieurs résolutions sont sorties de ce forum de réflexion qui aura permis à l'intelligentsia catholique de dresser un état des lieux sans complaisance de la situation politique de l'heure avec, en toile de fond, la question de la révision constitutionnelle. Là-dessus, l'Église catholique a levé une option claire quant à ce après quatre jours de débat engagé sur le thème « Révision

constitutionnelle, élections et responsabilité de l'intellectuel catholique ». Après les interventions de divers spécialistes sur cette matière et après discussions en commissions, les intellectuels catholiques ont fini par prendre une série de résolutions, les unes aussi pertinentes que les autres. La principale résolution reste sans doute leur négation à toute forme de révision de la Constitution de 2006. Celle-ci, de leur avis, devrait plutôt faire de l'objet d'une vulgarisation à grande échelle de sorte à être intériorisée par la population en vue de son appropriation par cette dernière.

Les participants à ces assises ont, en outre, plaidé pour la démocratisation des institutions. L'application de la démocratie, ont-ils déclaré, devrait dorénavant se ressentir dans les institutions et



Le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya

dans les partis politiques. Dans la foulée, ils ont réclamé la tenue des élections à tous les échelons (local, communal, municipal, provincial, national, présidentiel)

lesquelles institutions devront, d'après eux, être organisées suivant le mode du suffrage universel direct. L'occasion était belle pour les intellectuels catholiques

de réaffirmer leur place au sein de la société congolaise qu'ils veulent transformer pour un développement durable en se positionnant comme la lumière du monde à l'instar de Jésus-Christ. Ils ont, de ce fait, renouvelé leur engagement à se mettre au service de la Nation dans l'unité, la solidarité et la cohésion nationale.

Très attendu à ces assises, le cardinal Laurent Monsengwo a été le grand absent. Une absence justifiée par son calendrier très chargé. Les Prs Mathieu Kalele et Jacques Djoli ainsi que le conseiller politique du chef de l'État, Jean-Pierre Kambila, ont été les principaux intervenants de ce forum qui a permis de lever certaines zones d'ombre quant à la position de l'Église catholique sur la révision de la Constitution.

Alain Diasso

UNIVERSITÉ DE KINSHASA

Bruno Kapandji a entretenu les étudiants sur le projet Inga 3

Le ministre des RHE a plaidé pour l'appropriation de ce projet ainsi que la croyance à tous les autres projets conçus pour le développement du pays.

Le ministre des Ressources hydrauliques et électricité (RHE), Bruno Kapandji Kalala, a animé, le 19 juillet, à la faculté de Polytechnique, à l'Université de Kinshasa, un atelier sur « Le projet de construction de la centrale hydroélectrique d'Inga 3 ». Pour le ministre, ce projet fait partie de grands projets d'infrastructure de la RDC et l'un des projets phares prioritaires de l'Union africaine (UA).

Dans son exposé, le ministre des RHE a noté que le Projet de construction d'Inga 3 se concrétise par la vocation du pays à l'exportation d'énergie; la volonté politique du chef de l'État et l'engagement du gouvernement à résoudre le problème du déficit énergétique et à développer le pays pour son émergence en 2030, en commençant par Inga 3 basse chute.

Bruno Kapandji a également noté des études réalisées et convaincantes démontrant la faisabilité technique, économique, financière, environnementale d'Inga 3, le faible impact environnemental d'Inga de ce projet comparé à tous les autres de cette envergure sur le plan mondial. Ce qui contredit l'opinion de certaines organisations qui sont, selon lui, mal informées, ainsi que le traité signé avec la République sud-africaine, qui s'engage à acheter 2 500 MW, et la RDC, s'engageant à acheter 2 300 MW sur le total de 4 800 MW d'Inga 3 basse chute.



Le ministre Bruno Kapandji Kalala

Résorber le déficit énergétique. Le ministre des RHE a soutenu que le déficit énergétique croissant du pays ne peut être résorbé qu'avec Grand Inga, en commençant par Inga 3 Basse chute. Cependant, pour y arriver, certaines étapes ont déjà été franchies. Il s'agit, selon Bruno Kapandji, des études de faisabilité réalisées et disponibles, de la mise en place du groupement cabinet conseil stratégique du gouvernement (Orrick-Lazard-Tractebel) ainsi que de l'institution des organes de gestion du projet (Commission interministérielle de développement du site d'Inga, Comité de facilitation des projets de développement du site d'Inga et la Cellule de gestion d'Inga 3). Il y a également la présélection des candidats développeurs potentiels du projet.

Les prochaines étapes prévues de 2014 à 2020 sont notamment la confirmation de la structuration par le gouvernement, la finalisation et transmission du document de consultation aux candidats développeurs, la mise en place de l'Adepi, le choix du développeur,

la finalisation des études complémentaires, la mobilisation des financements, la pose de la première pierre, avant la production du premier mégawatt.

Dans sa conclusion, le ministre Bruno Kapandji a terminé par certaines recommandations dont la croyance aux projets et l'appropriation de ce dernier, la formation des ressources humaines de qualité (ingénieurs toutes spécialités, financiers, juristes, économistes, environnementalistes, sociologues, gestionnaires de projets, etc.), la concrétisation de la capacité du pays à devenir une puissance énergétique et environnementale, exportatrice de l'énergie électrique propre.

Bruno Kapandji a, enfin, noté que les ressources d'Inga subsisteront alors que celles des mines s'épuiseront. Des réponses aux questions des l'auditoire ainsi que l'interaction qui s'est créée a permis à ces étudiants, futurs cadres techniques du pays, de comprendre les contours de ce projet sur lequel le pays compte pour soutenir son émergence.

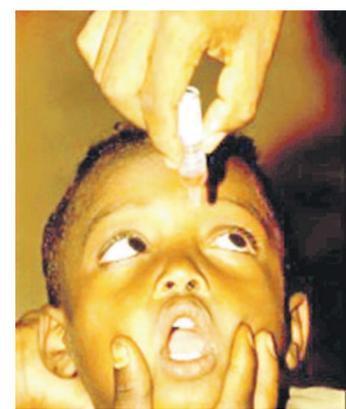
Lucien Dianzenza

SANTÉ

Évaluation des activités de vaccination en RDC

Les experts intervenant dans la vaccination cogitent, depuis le 21 juillet, dans la salle polyvalente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les activités de la vaccination déployées au pays. C'est en présence notamment du secrétaire général à la Santé publique, le Dr Pascal Mukengeshay, de la représentante de l'Unicef, Barbara Beinten, et du représentant de l'OMS, le Dr Joseph Cabore.

La réunion conduite par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a pour objectif évaluer toutes les activités de vaccination afin de proposer des recommandations idoines pour renforcer les activités de vaccination en RDC. « J'aimerais que les analyses soient faites et les recommandations formulées pour mettre en place un chronogramme avec des activités détaillées, il est donc question de passer en revue la situation de la



vaccination, évaluer le plan d'action opérationnel du programme élargi de vaccination, examiner la réponse globale de financement du programme de vaccination, l'approche détaillée sur mesure de Gavi », indique le Dr Félix Kabange Numbi qui a ouvert

cette réunion. En ce qui concerne la vaccination pour le second semestre 2014, il va sans dire que des efforts ont été réalisés, à en croire le directeur du programme élargi de vaccination, Audry Mulumba, qui a axé son intervention sur la synthèse du plan d'action opérationnel pour le seconde semestre 2014 mais il y a des défis à relever tels que la persistance du grand nombre d'enfants non ou insuffisamment vaccinés; la faible qualité des données de vaccination. On déplore aussi les ruptures fréquentes et prolongées des vaccins à tous les niveaux; le fonctionnement insuffisant des matériels de chaîne du froid sans oublier le relâchement dans la conduite des activités de communication en PEV de routine; l'existence des localités mal couvertes lors des activités supplémentaires de vaccination; la faible participation de la communauté dans la surveillance des maladies évitables par la vaccination. Pour remédier à ces problèmes qui empêchent la RDC d'augmenter comme il se doit la couverture vaccinale, le Dr Audry formule des attentes. Il s'agit notamment du renforcement de la mise en œuvre de l'approche ACZ et la conduite des AVI pour réduire le nombre élevé des enfants non vaccinés et de la mise en œuvre des mécanismes devant permettre l'amélioration progressive de la qualité des données. Il cite aussi l'organisation des activités supplémentaires de vaccination contre la polio, la rougeole, la fièvre jaune et le tétanos néo-natal de qualité; l'amélioration des approvisionnements en vaccins et le renforcement des activités de communication et de surveillance à base communautaire.

Aline Nzuzi

ATTAQUE DU CAMP TSHATSHI

La situation est sous contrôle

Après les coups de feu entendus le 22 juillet en début d'après-midi au camp Tshatshi, la situation est redevenue calme dans la ville de Kinshasa.

Un vent de panique a déferlé le 22 juillet en début d'après-midi sur la ville de Kinshasa. Des tirs nourris en provenance du camp Tshatshi où est établie la garde républicaine ont été entendus dans ce secteur névralgique. Au centre-ville, la psychose avait vite gagné les esprits. En un temps record, l'information avait fait le tour de la capitale au point de dissuader de nombreux travailleurs à fermer les bureaux et à regagner leur domicile pour se mettre à l'abri. D'où la ruée vers les taxis et taxis-bus qui ont commencé curieusement à se faire rare. La tension était perceptible sur la ville d'autant plus que personne n'était en mesure de dire, avec précision, ce qui se passait. Il a fallu attendre une bonne demi-heure pour voir défiler sur la Radio télévision nationale (RTNC) une bande passante. « Pas de panique. Tentative d'incursion de quelques malfrats au camp Tshatshi maîtrisée. Situation calme », pouvait-on lire.

Restituant les faits, le porte-parole du gouvernement qui intervenait sur la chaîne nationale a tenté de donner quelques détails. « Vers 14 heures, un groupe d'intrus a voulu faire irruption dans l'enceinte du camp Tshatshi. Ils étaient en armes. Ils avaient des pistolets, ils avaient des machettes. Ils ont naturellement été stoppés parce que c'est un site stratégique, c'est le siège du ministère de la Défense. Ils ont résisté. Ils ont été neutralisés. Ça a pris assez peu de temps », a-t-il expliqué. Lambert Mende a, par ailleurs, déclaré attendre dans les prochaines heures un rapport des services spécialisés pour mieux identifier les intrus.

Certaines sources concordantes font état d'arrestation de quelques assaillants. Le gouverneur de la ville de Kinshasa est également monté au créneau pour rassurer ses administrés. Intervenant sur la RTNC, il a indiqué que la situation était sous contrôle et que les forces loyalistes avaient réussi à repousser l'attaque perpétrée contre le camp Tshatshi. Il a exhorté les Kinois à vaquer normalement à leurs occupations et à lui faire confiance.

Jusqu'en début de soirée, aucune source officielle militaire ne s'était encore exprimée sur cette situation. Un fait qui ravive, par ailleurs, les souvenirs des tristes événements du 30 décembre lesquels événements avaient vu quelques sites stratégiques à Kinshasa, Lubumbashi et Maniema être attaqués quasi simultanément.

Alain Diasso

FOOTBALL

Trésor Mputu sera privé du ballon pendant cinq semaines

Le prodige congolais vient de subir une opération au genou à l'Institut monégasque de médecine du sport en France.

Transféré au club angolais de Kabuscorp, le prodige du TP Mazembe Trésor Mputu poursuit son expérience au championnat national de football angolais. Malheureusement pour lui, cette expérience semble ne pas lui porter bonheur. Après avoir raflé la super coupe d'Angola, Trésor Mputu et Kabuscorp ont vu leurs prétentions au niveau africain s'estomper à la suite de leur élimination en seizième de finale de la Ligue des champions par Zamalek d'Égypte. Le nul vierge de zéro but partout enregistré au match retour à Luanda n'avait pas permis à Trésor Mputu et à ses coéquipiers de refaire leur retard concédé à l'aller au Caire où ils ont été battus par un but à zéro.

Deuxième avec huit points derrière son éternel rival le Récréativo, Kabuscorp a vu son potentiel offensif être réduit après le choc qu'a eu au genou, en plein championnat, le milieu de terrain des Léopards. Un ligament externe l'a mis hors de l'aire de jeu pendant quelques temps. Face à la persistance du choc, le staff dirigeant de Kabuscorp a été contraint d'al-



Trésor Mputu

ler faire soigner le joueur à l'Institut monégasque de médecine du sport en France. Ce qui a été fait. Le prodige congolais qu'accompagnait le médecin du club a subi, il y a près d'une semaine, une intervention chirurgicale. Le service chirurgicale ostéo-articulaire et ligamentaire qui fait référence dans ce domaine s'est bien tiré d'affaire. L'opération s'est bien

déroulée, apprend-on. Et selon les médecins, Trésor Mputu Mabi est contraint d'observer un temps de repos durant cinq semaines en attendant de se remettre de son opération. Pendant cette période, il ne touchera pas au ballon. Pour sa première expérience avec le club angolais, Mputu a déjà remporté la Super Coupe d'Angola.

A.D.

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

sage

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- LOGICIELS ET SERVICES RDC : 99 03 68 162
- MTI : 997 02 75 38
- WINGO.NET : 858 89 00 00

PORTRAIT

Emmanuel Kabongo, acteur international d'origine congolaise

L'acteur a récemment tourné dans la superproduction « Pompéi » aux côtés de grands noms du cinéma tels que Kit Harington (Jon Snow de la série Game of Thrones) et Kiefer Sutherland (Jack Bauer de 24h chrono).

Né en République démocratique du Congo en 1986, Emmanuel Kabongo quitte la RDC à l'âge de six ans avec ses parents qui s'installent en République sud-africaine avant de rejoindre le Canada. Aîné d'une famille de six enfants, l'acteur parle couramment cinq langues : anglais, français, swahili, espagnol et lingala. Il a débuté sa carrière d'acteur dans des films indépendants. Sa passion pour le cinéma grandit lorsqu'il visionne des films d'action notamment en compagnie de sa mère et de ses frères et sœurs. À la fin de chaque film, les enfants de la famille Kabongo s'amusaient ainsi à jouer dans le parc en se prenant pour les héros de ces films.



Emmanuel Kabongo (à l'extrême gauche) pendant le tournage du film «Pompéi»

Au cours de sa dernière année d'études au George Brown College, Emmanuel Kabongo étudie le théâtre et se découvre une véritable passion pour le jeu d'acteur.

En grandissant, il voulait être un joueur professionnel de basket-ball. Néanmoins, il refuse une offre de bourses d'études pour ce sport afin de se consacrer à

sa nouvelle passion. Il participe à des courts métrages d'étudiants et à des films indépendants qui construisent son CV afin d'obtenir l'attention d'un bon agent. Le

jeune acteur d'origine congolaise a ainsi joué dans des célèbres séries télévisées comme « Nikita », « Flashpoint », « Break out » ou encore « Call Me Fitz ». Emmanuel Kabongo a été retenu dans le prestigieux casting du film « Pompéi » (sorti en 2014) du célèbre réalisateur Paul WS Anderson qui a également réalisé de nombreux films à succès tels que « Resident evil ». « Si vous voulez quelque chose dans la vie, engagez-vous pour l'obtenir. Je comprends que parfois la vie est compliquée et les choses ne sont pas toujours faciles. Mais avec de la volonté et une grande éthique de travail tout est réalisable. En restant positif et en gagnant autant de connaissances et d'expériences tout en s'amusant et en étant libre, nous pouvons vivre une vie heureuse. Je crois que les rêves peuvent devenir une réalité », explique Emmanuel Kabongo sur son site.

Patrick Kianimi

PRETORIA

Le procès des présumés conspirateurs contre Joseph Kabila renvoyé au 28 juillet

Le report fait suite à la demande de l'avocat Thesigan Pillay qui prépare un recours pour contester la légalité de l'enquête, et notamment de l'infiltration policière ayant conduit à l'arrestation de vingt congolais accusés de tentative de coup d'État contre le régime en place en RDC.

Attendue le 21 juillet, l'audience mettant en cause vingt ressortissants de la RDC accusés de tentative de coup d'État contre le président Joseph Kabila à partir du territoire sud-africain a été reporté au 28 juillet. Le tribunal de Pretoria s'est vu obligé de surseoir la séance sur demande de Me Pillay qui assure la défense de quatorze prévenus. Ce dernier a indiqué à la Cour qu'il préparait un recours pour contester, dès la semaine prochaine, la légalité de l'enquête, et notamment de l'infiltration policière ayant conduit à l'arrestation des comploteurs présumés.

En effet, la mise en accusation des vingt congolais résulte de l'infiltration en leur sein pendant six mois d'un policier qui a pu filmer de nombreuses rencontres et échanger des mails accréditant la thèse de la préparation d'un coup d'État contre le régime en place en RDC. En plus de cela, Me Pillay a fait part aux juges des conditions carcérales précaires dont bénéficiaient ses clients sur fond de mauvais traitement leur

infligé par les responsables de la prison. « Plusieurs de mes clients ont affirmé avoir subi des abus physiques, psychologiques et verbaux de la part du personnel pénitentiaire », s'est-il plaint. « La décision du report a été prise après concertation des deux parties pour permettre d'examiner la plainte de la défense qui dénonce le mauvais traitement des accusés par les autorités de la prison où ils sont détenus », a pour sa part expliqué le procureur Torie Pretorius.

Entre-temps, un des prévenus, en l'occurrence l'accusé numéro vingt, a changé d'avocat et celui-ci n'a eu accès au dossier que la veille de l'audience. « Il a besoin d'une semaine pour préparer sa défense », a fait savoir la Cour. Cette audience, rapportent les témoins, s'est déroulée sur fond d'agitation entretenu par des groupes des Congolais de la diaspora sud-africaine réputée anti-Kabila. Pour rappel, les vingt hommes avaient été interpellés par les autorités sud-africaines en février 2013 et sont incarcérés depuis lors. Présentés comme des rebelles de l'Union des nationalistes pour le renouveau, ils sont âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans et leur libération conditionnelle avait été refusée en mars 2013. Ils sont accusés de complot visant l'assassinat de Joseph Kabila et de plusieurs autres autorités du pays.

Alain Diasso

INTERVIEW

Okapi de la mode : « J'aime jouer avec les motifs des pagnes »

Okapi de la mode, c'est sous ce particulier pseudonyme que la styliste kinoise Carine Pala fait son nom dans l'univers de la mode. Présente à la deuxième Kinshasa Fashion week (KFW) qui s'est tenue du 18 au 20 juillet, elle s'est fait un plaisir de livrer aux Dépêches de Brazzaville quelques détails sur sa participation.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourriez-vous nous dire d'où vous vient le surnom d'Okapi de la mode sous lequel vous signez vos créations ?

Okapi de la mode : J'ai été baptisé de ce nom par Pélégie Mbaka et Michel de Breteuil du magazine Amina. Ils ont estimé que les créa-

tions de Carine Pala sont rares et particulières à l'instar de l'Okapi, un animal rare et particulier que l'on ne retrouve qu'ici au Congo.

LDB : Peut-on savoir sur quoi repose cette remarquable particularité qui vous a valu d'être assimilée à l'Okapi ?

OM : Ma particularité repose sur le jeu des motifs. J'aime jouer avec les motifs des pagnes et j'imprime de l'élégance à mes créations dont les finitions portent ma touche.

LDB : Vos motifs de prédilection sont-ils typiquement africains ?

OM : En tant qu'Africaine, généralement, j'aime travailler avec le pagne. Et la collection que j'ai présentée à la Kinshasa Fashion

week avait pour thème le mariage africain représenté à travers cinq pays, à savoir la RDC, la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Afrique du Sud et le Kenya. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, j'ai travaillé sur des motifs avec des zèbres, un animal qui nous fait penser tout de suite à l'Afrique autant que les couleurs du pagne des Baoulés avec lequel j'ai constitué un mélange pour faire référence au port vestimentaire ivoirien.

LDB : Un mot sur votre collection ?

OM : Sur le thème du mariage africain, j'ai fait défiler cinq couples de mariés. Il y avait dix mannequins auxquels j'ai joint une mariée en robe blanche accompagnée de deux filles d'honneur. Pour la tenue de la dame, Chaque couple avait sa particularité. Dans le cas de celui de la RDC, il y avait comme signe distinctif le pagne kuba sur le col et la poche de l'abacost du mari qui avait en plus un chapeau kuba et une canne assortie. J'ai été inspirée par les attributs du roi Nyimi par rapport à cette tenue. Le couple de l'Afrique du Sud se distinguait notamment par le chapeau de la dame et la canne de son époux. Chacun des couples présentés avait sa particularité qui pouvait être un modèle et/ ou un accessoire.



L'Okapi de la mode, Carine Pala et la mariée en robe blanche à la 2e KFW (Simon Deiner./SDR)

Propos recueillis par Nioni Masela

SÛRETÉ MARITIME

Le ministre appelle au respect des normes du code ISPS

Le ministre de la Marine marchande, Martin Aimé Parfait Coussoud-Mavoungou, a fait cette interpellation au cours d'une réunion de travail tenue le week-end dernier à Pointe-Noire avec les officiers de sûreté des onze installations portuaires et la direction générale de Boscongo.

Un seul point à l'ordre du jour : la mise en œuvre intégrale des dispositions du code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (code ISPS). « Le code ISPS doit s'appliquer; il s'impose à tous sans exception pour le bien-être de l'économie congolaise », a déclaré le ministre congolais en charge de la Marine marchande. En effet, c'est depuis le 1er juillet 2004 que la République du Congo s'est engagée à remplir toutes les obligations du code ISPS. Ce code se résume à déterminer les installations portuaires, lesquelles doivent avoir un plan de sûreté, désigner un organe de sûreté reconnu, délivrer les déclarations de conformité au code ISPS et procéder aux vérifications périodiques obligatoires.

« Avoir un port avec toutes les installations possibles est une bonne chose, certes, mais si ceux qui ont des navires



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou

trouvent que ce port n'est pas conforme aux dispositions du code ISPS, il est certain qu'aucun navire ne viendra dans ce port », a rappelé Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou aux agents de sûreté.

Le ministre a reconnu que sur le terrain, la responsabilité des agents de sûreté était contraignante, c'est pourquoi leur formation s'avère importante. Mais celle-ci devrait également concerner tous les intervenants dans les installations portuaires, avec notamment la participation des consignataires, des transitaires et des manutentionnaires.

Par ailleurs, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a pointé du doigt les quelques manquements de l'installation portuaire Boscongo. Certaines choses n'ont pas été faites selon le schéma réglementaire, alors que cette société a bénéficié d'un renouvellement de mécanisme pour permettre à Boscongo de se mettre sur le droit chemin.

Rappelons que ces dysfonctionnements pourraient coûter cher à la société Boscongo, mais le ministre a préféré, dans un premier temps, renseigner, éduquer plutôt que de sanctionner.

Hugues Prosper Mabonzo

GASTRONOMIE

Les restaurants « maléwa » créent la polémique

Contrairement à Brazzaville où les heures de pause dans les administrations publiques et privées sont comprises entre 12h et 14h, à Pointe-Noire de nombreux restaurants « maléwa » sont pris d'assaut dès 10 heures du matin...

Du fait de cette pratique de plus en plus courante, le taux d'absentéisme dans certaines administrations ne cesse d'augmenter. Car les clients de ces restaurants sont surtout des fonctionnaires, même s'il y a aussi des chômeurs. Et lorsqu'on les interroge, ils n'hésitent pas à déclarer qu'ils sont en pause et qu'ils viennent là en raison des prix modestes pratiqués par ces maléwa.

L'on se demande tout de même si faire une pause peut se faire à n'importe quelle heure. Aller en pause serait logique dès lors que l'on aurait exécuté une tâche pendant un intervalle de temps conséquent. Il semble en effet incongru d'aller en pause à 10 heures dans un maléwa lorsque l'on n'a pas encore accompli une seule tâche



Un restaurant de fortune

administrative de la journée. « Ces restaurants qui se remplissent aux heures de travail deviennent aussi un moyen de sabotage du boulot. Car comment comprendre qu'un travailleur qui arrive au boulot à 8 heures, puisse s'arrêter à 10 heures pour aller s'asseoir dans un maléwa alors qu'un travail administratif l'attend », s'est plaint un Ponténégrin abordé sur la question.

« La vraie crainte, dit un client de maléwa, est que les pauses que l'on prend pour venir manger ici peuvent se transformer en des absences si l'on ne regagne pas notre lieu de travail suffisamment tôt. » De son côté, Serge Ndinga, un habitant de Pointe-Noire pense « qu'il est temps que des contrôles stricts sur les heures de pause soient faits par la hiérarchie dans les administrations ».

Faustin Akono

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE POINTE-NOIRE

PARQUET du PROCUREUR
de la REPUBLIQUE

N° 3741 / T.G.I.-PN. - P.R./2014

COMMUNIQUE

Le Procureur de la République près
le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire,

Informe les populations de Pointe-Noire et du Kouilou ainsi que l'ensemble des citoyens, qu'il est actuellement procédé au recensement par le ministère d'un huissier de justice, des victimes et familles des ayants-droits des accidents ferroviaires de MVOUNGOUTI et de YANGA.

Toute personne intéressée à ce titre, est priée de se rapprocher de l'étude de maître LOUZINGOU BAVOUIRINSI Saint-Auffrey pour s'inscrire.

Le cabinet de l'huissier se situe au 138 avenue Zacharie Costade près de l'ex « Salon de coiffure Galaxie » sur la ligne 8 dans l'arrondissement 1 Lumumba (Grand Marché) Pointe-Noire.

NOTA BENE

Les dossiers d'inscription seront reçus du **lundi au vendredi, de 13 heures à 17 heures 00**. Le recensement s'achèvera le **jeudi 31 juillet 2014**.

Fait au Parquet, le 17 JUL 2014

Le Procureur de la République

LARGE DIFFUSION



David OSSEKE

SERVICES AUX BÉNÉFICIAIRES

Obtenir une licence ou un master par la
Formation Ouverte & À Distance

APPEL À CANDIDATURES DE MARS À SEPTEMBRE CHAQUE ANNÉE

PLUS DE 80 DIPLÔMES PROPOSÉS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- Éducation et formation
- Sciences humaines
- Médecine et santé publique
- Sciences de l'ingénieur
- Droit, économie et gestion
- Environnement et développement durable

DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS NOS UNIVERSITÉS MEMBRES :

- du Burkina Faso
- du Cameroun
- du Canada
- d'Égypte
- de France
- du Maroc
- du Liban
- de Madagascar
- du Sénégal
- de Tunisie

Liste complète
www.auf.org/formation-distance
www.foad.refer.org

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Pour plus d'informations :
foad@auf.org
ou flashez ce QR code

Coopération et expertise au service du développement des sociétés

FESTIVAL KIMOKO

Un succès total pour la 7^e édition

Ouverte le 15 juillet à l'Institut français du Congo (IFC), cette 7^e édition du Festival international Kimoko (FIK) consacré aux arts de la parole, s'est achevée le 20 juillet à l'espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard sur une note de satisfaction tant du côté des organisateurs que celui des participants et des spectateurs venus nombreux.

Six jours durant, la ville océane a vibré au rythme de ce festival qui avait pour thème cette année « *Quel théâtre pour une société équilibrée ?* ». Le FIK a tenu sa promesse d'offrir une édition exceptionnelle avec des spectacles de qualité présentés par des professionnels de plusieurs pays d'Afrique (Congo, Cameroun, RDC, Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso). Théâtre, conte, bal-

let-théâtre, danse contemporaine et urbaine ont été au menu de cette édition dont l'organisation, tenue par un comité de 6 membres ainsi que des bénévoles, a été louée par les spectateurs venus des différents coins de la ville. « *J'ai assisté à des spectacles professionnels et de qualité avec de bons textes et de bons thèmes. J'ai aussi noté la bonne organisation, le respect des heures et des timings par les organisateurs et les participants, ce qui est une chose inhabituelle chez nous. Je suis vraiment satisfaite de cette édition* », a confié Bénédicte Siemo, une spectatrice.

Cette satisfaction a également été exprimée par les participants. C'est le cas du célèbre conteur ivoirien Taxi conteur, qui a confié : « *C'est*

un grand plaisir; une joie d'être là surtout que c'est pour la première fois que je participe à ce festival. Je suis satisfait de constater que ce festival touche différentes parties de l'art du spectacle vivant. Le public est formidable, patient et à l'écoute. C'est une joie de communier avec lui, de voir; partout où nous nous sommes produits, des enfants et même des bébés suivre une pièce de théâtre même si le langage n'est pas adapté. J'ai passé un très bon moment à Kimoko. » Parmi les participants, citons notamment les compagnies Bena Zingui (Cameroun), Kocou (Bénin), le Ruminant (Burkina Faso), le Théâtre des coulisses (Congo), le Crasa (RDC), le conteur ivoirien Taxi conteur, les groupes Afro tam-tam, Nibawu bo et

Number one (Congo).

Outre la qualité des spectacles et de l'organisation, la 7^e édition du FIK s'avère aussi une réussite au regard des progrès réalisés et des résultats obtenus. En effet, le festival a eu trois particularités cette année, à savoir : la participation pour la première fois d'artistes de l'Afrique de l'Ouest, le début du partenariat avec l'IFC et la première de la pièce intitulée « *Thérapie aux abords du quai* » d'Huguette Nganga Massanga, un projet réalisé avec des acteurs de différents pays d'Afrique (Congo, Cameroun et Gabon).

Par ailleurs, le FIK a enregistré plus de représentations (21 contre 18 l'année dernière), plus d'artistes (37 contre 30 en 2013) et une hausse de près de 25% de spectateurs, par rapport à la

6^e édition. Cette hausse est due, d'après Alphonse Nkala, directeur du FIK, au fait que cette année, le comité d'organisation du FIK a mieux communiqué autour de l'événement culturel.

Outre les spectacles abrités sur différents sites (IFC, espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard, Cercle culturel pour enfants, esplanade Congo terminal), le festival a été marqué par des ateliers de régie son et lumière, de conte, de mise en espace et de lecture. Ces ateliers, animés par David Noundi, Harvey Massamba, Jeh'f Biyeri et Selma Mayala, ont réuni une vingtaine de jeunes entre 12 et 40 ans. Des animations culturelles ont également eu lieu au village du festival, sans oublier la visite touristique dans le Kouilou.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PIRATERIE DES OEUVRES MUSICALES

Jacquito Wa Mpoungou : « Le combat ne fait que commencer »

À travers ces propos, la reine de la Sapologie met en garde toute personne qui essaierait de pirater les œuvres artistiques laissées par son mari, Rapha Bounzéki.



acquito Wa Mpoungou tenant les quelques œuvres piratées de Rapha Bounzéki. crédit photo «Adiac»

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, depuis sa mort, le 10 mai 2008, les œuvres de Rapha Bounzéki connaissent un régime de contrefaçon sans précédent. Plusieurs de ses CD, DVD, clips vidéos et chansons ont été piratés et multipliés par milliers sans l'aval des producteurs, de la BCDA, voire même de sa famille. Les gens se font de l'argent derrière le nom de l'artiste en organisant également des activités culturelles payantes en sa mémoire, telle que la commémoration de sa mort. Une chose que Jacquito Wa Mpoungou déplore, car pour elle, cet anniversaire doit être célébré dans des bals populaires sans aucune participation aux frais.

« *Désormais, tous ceux qui tenteront de pirater les œuvres de Rapha Bounzéki seront traduits en justice* », a martelé Jacquito Wa Mpoungou. Elle affirme sa détermination à aller jusqu'au bout de l'affaire. Pour preuve, elle a déjà saisi plusieurs CD et DVD gravés ou multipliés avec l'image de Rapha Bounzéki.

« *Le combat ne fait que commencer* », promet Jacquito Wa Mpoungou qui prévient avoir déjà informé l'autorité préfectorale.

Hugues Prosper Mabonzo

ÉLIMINATOIRES COUPE D'AFRIQUE MAROC 2015

Léon Alfred Opimbat : « Il y a eu réconciliation du football avec le public congolais »

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et son homologue de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, ont congratulé les Diables rouges le 20 juillet au stade Municipal de Pointe-Noire après leur brillante victoire face aux Amavubis du Rwanda, 2 buts à 0.

Les deux ministres ont affirmé, face au public, l'engagement du gouvernement à propulser le football congolais. Selon les membres du gouvernement qui ont assisté à la victoire des Diables rouges, ces derniers se sont réconciliés, à travers ce résultat, avec le public sportif congolais. « *Aujourd'hui nous devons d'abord remercier le président Denis Sassou N'Guesso qui a créé toutes les conditions de mobilisation et de motivation de nos joueurs. Nous pensons qu'après le désamour, c'est l'amour. Notre football est en train de remonter* », a indiqué le ministre Léon Alfred Opimbat.

D'après lui, cette victoire est un engagement de tout le staff technique, de tous les joueurs mais également du gouvernement qui a tenu ses promesses. « *Nous ne pouvons que nous en satisfaire. Il y a eu réconciliation du football avec le public congolais, car le score de 2 buts à 0 met en confiance le Onze national pour le match retour prévu le*



Léon Alfred Opimbat et Anatole Collinet Makosso congratulant les joueurs après le match. «adiac»

2 août à Kigali. Aujourd'hui le public a répondu massivement à l'appel du comité de soutien des Diables rouges et nous pouvons nous en féliciter et prendre des engagements fermes de toujours faire plus pour que le public soit rassuré », a-t-il poursuivi, avant d'ajouter : « *2-0 c'est déjà un pas important. L'attente était là mais nous étions rassurés parce que toutes les conditions de gagner le match avaient été mises en place.* »

De même, le ministre Anatole Collinet Makosso a félicité les Diables rouges pour leur exploit face aux Amavubis du Rwanda. « *Je suis satisfait, les jeunes nous ont présenté un jeu très technique. J'ai*

été impressionné par les belles figures de géométrie qui ont été esquissées durant toute la partie. Les Diables rouges sont en train de réconcilier le public congolais avec le sport. Les jeunes sont en train de faire renaître le football congolais et vous voyez comme tout le public ponténégrin en particulier et congolais en général, sera toujours au rendez-vous pour soutenir ses joueurs qui ont montré que la patrie est au-dessus de tout et les efforts que fournit la République pour relancer le football congolais méritent d'être récompensés », a précisé le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique.

Charlem Léa Legnoki

11ES JEUX AFRICAINS

Les athlètes handicapés en difficulté

« Les sportifs vivant avec handicap n'ont pas tout ce qu'il faut pour mieux affûter leurs armes pour cette compétition continentale », estime le président du Comité national paralympique congolais, Simon Ibovi, à la recherche d'une aide multiforme.

Les athlètes congolais handicapés sont confrontés à plusieurs difficultés dans la préparation des onzièmes Jeux africains de l'année prochaine à Brazzaville. Pourtant, ils sont déterminés à honorer le Congo en le gratifiant de médailles dans cette compétition continentale. Précisément dans les disciplines pour lesquelles ils compétiront : l'athlétisme et la natation. Ils ont lancé leur campagne de préparation depuis près d'un mois. Seulement, le président du Comité national paralympique congolais, Simon Ibovi, estime que les moyens de préparation ne sont pas au rendez-vous.

Pour les entraînements d'athlétisme, les athlètes manquent de matériel (javelot, disque pour le lancer). En natation, les piscines ne sont pas à leur

portée, car le comité national paralympique n'a pas suffisamment de moyens pour louer les piscines de la place. « Faire venir des experts pour former les athlètes n'est pas facile », explique Simon Ibovi par ailleurs. Aussi, le déplacement des athlètes aveugles et malvoyants pose problème. En effet, ils ne peuvent pas se déplacer seuls pour rejoindre les lieux d'entraînement. Il leur faut des guides. Seulement, ces derniers ne sont pas prêts à accomplir cette tâche gratuitement. Ils imposent des frais de déplacement pour accompagner les athlètes et quand le comité paralympique ne dispose pas des fonds nécessaires, ces guides menacent de ne plus conduire les sportifs aux entraînements, selon les explications du président

du comité. Pourtant, le manque de moyens tel qu'évoqué par Simon Ibovi ne signifie pas que les autorités sportives nationales ne mettent pas la main à la pâte. Loin s'en faut. Elles jouent pleinement leur rôle dans l'accompagnement de ces athlètes handicapés. Toutefois, l'aide peut paraître insuffisante. « Le ministère des Sports et de l'Éducation physique, de concert avec le Comité d'organisation des Jeux africains, nous accompagnent dans la limite du possible. Surtout, cette aide ne devrait pas empêcher les sponsors et les personnes de bonne volonté de nous soutenir dans ce processus de préparation », a-t-il précisé.

Pour l'heure, le comité national paralympique poursuit la préparation des athlètes tout



Si : Le président Simon Ibovi s'exprime au nom du Comité national paralympique congolais. Crédit photo Adiac mon Ibovi

en faisant la promotion et la vulgarisation du handi-sport (sport pratiqué par les handicapés) à travers tout le pays et même au niveau de la sous-région d'Afrique centrale. Puisque récemment à Yaoundé, Simon Ibovi a été élu au poste de deuxième vice-président du bureau sous-régional des comités paralympiques. On ose donc

croire que le comité national paralympique congolais saura nouer des partenariats avec des comités des pays nettement avancés en la matière, pour bénéficier de leur expertise, en attendant que les sponsors et les moyens tant recherchés ne soient disponibles.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Yann M'Vila a signé avec l'Inter-Milan

Le joueur quitte les steppes tatares de Russie pour le nord de l'Italie où il dit vouloir réaliser son rêve dans un grand club.

Le Franco-Congolais est désormais sociétaire de l'Inter-Milan. Il arrive en Italie en laissant derrière lui le FK Rubin Kazan, club de première division de Russie, un choix qui est loin d'être banal. En effet, le joueur de 24 ans sera très certainement moins bien traité financièrement en Italie qu'il l'était au Tatarstan, en Russie. Mais il gagnera certainement en visibilité et en possibilités de faire progresser son jeu et de se hisser parmi les grands, déjà qu'il n'est pas homme à moisir sur un banc de touche aujourd'hui !

« Je veux donner le maximum pour ce club. L'Inter pour moi est un projet ambitieux, une société qui veut viser haut, tout comme moi. J'ai renoncé à de l'argent parce que j'ai maintenant envie de me mettre au jeu. Quand j'ai appris que les Noir-et-Bleu s'intéressaient à moi, je n'ai pas hésité une seconde. J'ai accepté tout de suite », a expliqué le jeune milieu-défensif à la presse, il y a une semaine à Turin. « J'ai choisi l'Inter pour la grandeur du club, et je veux évoluer dans son ambiance. »

La réputation de « bad boy », d'enfant terrible au mauvais caractère qu'il traîne ? De la calomnie, sans plus. « Ce sont des ragots de quelques journalistes français, rien d'autre, même si dans le passé j'ai pu commettre quelques erreurs. »

Alors, pas du tout intéressé par l'argent et la gloire ? Si, bien entendu. « J'aime le foot ; je suis dans un club important ; j'ai 24 ans : j'ai tout le temps pour gagner de l'argent. » Il confie surtout qu'il veut gagner la confiance de l'entraîneur de l'Inter, Walter Mazzarri. « En Russie, l'entraîneur faisait jouer des Russes comme lui contrairement à son prédécesseur. J'ai respecté ce choix tant que j'ai pu. Mais maintenant, je veux tout donner à l'Inter. »

Rappelons que Yann M'Vila dont le père, lui aussi footballeur, est originaire du Congo-Brazzaville, est né à Amiens, en France, le 29 juin 1990. Son frère aîné, Yohan, est lui aussi footballeur ; il a fait le choix de la sélection nationale des Diables rouges. La carrière professionnelle de Yann débute en 2008, avec un premier contrat au Stade Rennais. Il a été recruté en Russie en janvier de l'année dernière. « Je souhaiterais jouer comme défenseur central. C'est là que Mazzarri m'a mis pour l'instant, mais nous y sommes nombreux. Je me plierai aux exigences de l'équipes », assure-t-il.

Lucien Mpama

Carlos Dunga au chevet de la Seleçao

La Confédération brésilienne a apporté du changement à la tête de la Seleçao en nommant cet ancien capitaine de téttra.

La Confédération manquant d'imagination a reconduit sa politique de faire du neuf avec du vieux. La politique qui consiste à rappeler souvent les anciens entraîneurs au chevet de la sélection. Depuis la quatrième consécration après le mondial complètement loupé à la maison, le Brésil a dévoré quatre entraîneurs lors de la phase finale de la Coupe du monde dont le revenant Carlos Dunga (entraîneur en 2010). Sur les quatre, seul Mario Zagalo (entraîneur au mondial 1998 en France) n'est plus revenu aux

affaires. Les autres viennent et repartent, en témoigne la nomination de Carlos Dunga. Les souvenirs de ce dernier sont encore récents. Car c'est lui qui a remplacé Carlos Alberto Parreira après le mondial de 2006 en Allemagne. Pour sa première expérience à la tête de la Seleçao, Dunga était éliminé en quart-de-finale du mondial 2010 en Afrique du Sud par les Pays-Bas. Alberto Parreira, champion du monde en 1994, était aussi appelé pour revivre le même bonheur de 1994 au mondial 2006. Le Brésil n'avait pas pu faire mieux qu'être éliminé en quart-de-finale par la France 0-1 en Allemagne. Scolari est le dernier entraîneur brésilien à soulever la Coupe du

monde en 2002, faisant mieux que Zagalo qui avait échoué en finale de 1998, 0-3 face à la France. Son retour à la tête de la Seleçao lui a sans nul doute laissé un mauvais souvenir. Le Brésil échoue à la maison en demi-finale, subissant en même temps le pire affront de son histoire 1-7 devant l'Allemagne et encaissant 10 buts en deux matchs après un autre échec contre les Pays-Bas en match pour la 3e place.

La principale mission assignée au successeur de Scolari sera de hisser ses joueurs jusqu'aux demi-finales, au moins, de la Coupe du monde de 2018 en Russie. Son bilan est : 42 victoires, 12 nuls et 6 défaites.

James Golden Eloué

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue Europa : matchs aller du 2^e tour préliminaire

Sans Dzon Delarge, souffrant du mollet et préservé, le Slovan Liberec prend une option sur la qualification en s'imposant 1-0 chez les Slovaques de Kosice. Le match retour aura lieu jeudi et Delarge, qui a repris l'entraînement ce dimanche pourrait retrouver sa place dans le groupe.

Sans Allan Kimbaloula, touché au genou la semaine dernière, Nomme Kaljubat le Lech Poznan (1-0). Le match retour en Pologne s'annonce compliqué pour la formation estonienne.

Sans Podé Doré, laissé à disposition de sa sélection nationale, le Botev Plovdiv bat Sankt-Pölten 2-1.

Donneil Moukanza n'était pas dans le groupe du Mlada Boleslav, vainqueur 2-1 des Bosniaques du Sikori Brijeg (2-1).

Ligue des champions : matchs aller du 2^e tour préliminaire

Mavis Tchibota n'était pas dans le groupe du Maccabi Tel Aviv, qui l'emporte 1-0 en Andorre, chez le Santa Coloma. Le jeune attaquant congolais s'entraîne régulièrement avec l'équipe première israélienne et avait pris part au stage de préparation en Autriche. Reste que le match retour est programmé ce mardi, mais ne se jouera pas en Israël.

Asie : Lao : 17^e journée, 1^{re} division

Et de quatre pour Burnel Okana qui inscrit le but de la victoire du Lanexang Intra face au second du championnat, le FC Lao Toyota (4-3). Une belle réaction d'orgueil du club basé à Vientiane, qui avait été corrigé 0-3 sur la pelouse du leader, Hoang Anh Attapeu, lors de la journée précédente.

Depuis son arrivée, Burnel Okana a joué cinq matchs pour quatre réalisations et deux passes décisives. Et grâce à ce succès, son nouveau club revient à cinq unités du podium.

Camille Delourme